

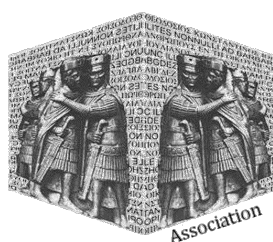
REVUE DES ÉTUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNÉE ET TOME V
2015-2016



**Textes pour
l'Histoire de
l'Antiquité
Tardive**

REVUE DES ÉTUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par

E. Amato et †P.-L. Malosse

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel Demoen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

COMITÉ ÉDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouché (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours), Pierre Jaillette (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg).

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

Peer-review. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

redaction@revue-etudes-tardo-antiques.fr

La revue **ne publie de comptes rendus** que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît **exclusivement par voie électronique** ; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

www.revue-etudes-tardo-antiques.fr

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Tisconi 9/4, I-17100 Savona (Italie) – E-mail : bibliotecnica.bear@gmail.com.

ISSN 2115-8266

SUR L'IDENTITÉ DE JEAN DE GAZA. I. – GRAMMATIKOS ET NOTABLE

Abstract. John, father of the groom in Procopius of Gaza's *Epithalamium for Meles and Antonina*, can be identified with the poet John of Gaza. This study focuses on the *Description of the Cosmic Panel's* iambic prolog of the same John of Gaza and compares several texts by other Vth-VIth c. CE authors from Byzantine Gaza, such as Procopius of Gaza's *Description of the Image* and Choricus' both *Encomia to the bishop Marcian*. As a member of a prominent family liable for municipal duties, John appears to have directed, together with his brother Timotheus, the restoration of a public bath. He also described the Cosmic Panel in the same building. However, he states that he was not free in choosing neither his charge nor the subject of the poem; for he was an officially appointed *grammatikos*, due to follow the wishes of his superiors, the most influential members of the local council.

Keywords: John of Gaza, Procopius of Gaza, Timotheus of Gaza, *grammatikos*, municipal council, patronage, public bath.

Greek concepts: ἀγών, ἀνάκτωρ, βουλή, δεσπότης, ἡδύς, πόνοι, σεμνός, συγγενεία, φροντίς.

La publication de l'*Épithalame en l'honneur de Mélès et Antonina* attribué à Procope de Gaza a permis de mettre au jour une mine d'informations concernant de nombreux aspects de la vie sociale à Gaza au tournant des V^e-VI^e siècles¹. Eugenio Amato a ainsi qualifié d'« hypothèse séduisante » la possibilité d'identifier le père du marié en question, un certain Jean², avec le *grammatikos* Jean de

¹ Le mérite de l'invention de ce document important revient à Eugenio Amato, que je remercie ici pour avoir attiré mon attention sur la nécessité de mener une recherche concernant l'identification de Jean dès la parution par ses soins de l'*editio princeps* de l'épithalame : « Un discorso inedito di Procopio di Gaza : *In Meletis et Antoninae Nuptias* », *RET* 1, 2011-2012, pp. 15-69.

² E. AMATO, « Sur l'identité de Timothée, commanditaire de la fresque de Gaza », *RET* 3, 2013-2014, pp. 69-86 : 71, n. 8, « Les données fournies dans l'épithalame ne permettent guère d'affirmer si Jean est à identifier avec l'un de ses homonymes déjà connus. Une hypothèse séduisante serait d'identifier notre personnage avec le poète et grammairien Jean de Gaza », note reprise dans *Procope de Gaza. Discours et fragments*, texte établi, introduit et commenté par Eugenio Amato avec la

Gaza, auteur de la *Description du Tableau cosmique* en vers³. C'est cette question restée jusque-là inexplorée qui fait l'objet de la présente étude, fondée sur une relecture du prologue iambique initial de la *Description* de Jean de Gaza⁴ ainsi que sur la confrontation avec des textes d'autres auteurs de l'École de Gaza⁵. Ce rapprochement conduit notamment à évaluer le statut du *grammatikos* à cette époque et sa place dans une catégorie sociale aux contours mouvants, celle des « notables », en particulier dans la perspective du conseil municipal⁶.

Dans l'*Épithalame* de Procope de Gaza, le passage consacré au père du marié arrive au moment prescrit par les règles du genre⁷. L'éloge des familles est en effet recommandé pour mettre en valeur l'hérédité respectable des époux⁸. Dans ce cas précis, la spécificité de l'exercice tient au fait que les mariés (Mélès et Antonina) sont non seulement cousins au premier degré (la mère du marié et la mère de la mariée sont sœurs) mais que, de plus, à la génération précédente, le père du marié (Jean, fils de Cyriacos) a lui-même déjà épousé sa cousine germaine (fille de Mélitios, comme sa sœur la mère de la mariée) ; la mariée a donc en commun avec le marié leur grand-père maternel (Mélitios) et, à l'exception du père de la mariée (Isidore), tous les personnages cités dans l'épithalame descendent d'un ancêtre commun (l'unique arrière-grand père du marié, dont le nom n'est pas pré-

collaboration d'Aldo Corcella et Gianluca Ventrella, traduit par Pierre Maréchaux, Paris 2014, pp. 353-354, n. 15.

³ Nous venons de faire paraître une nouvelle édition de ce poème : *Jean de Gaza. Description du Tableau cosmique*, texte établi, introduit et traduit avec notes de commentaire par Delphine Lauritzen, Paris 2015 ; sur Jean de Gaza, pp. VII-XVIII avec en particulier par rapport au Jean de l'épithalame de Procope, pp. X-XI.

⁴ La *Description du Tableau cosmique* compte 732 vers, inclus 29 trimètres iambiques répartis en deux prologues, l'un initial de 25 vers (*Tab.* 1-25) dont il est beaucoup question dans cet article, l'autre intermédiaire en 4 vers (*Tab.* 386-389).

⁵ Pour le dernier état de la recherche sur ce mouvement culturel, voir E. AMATO – A. CORCELLA – D. LAURITZEN (éd.), *L'École de Gaza : espace littéraire et identité culturelle dans l'Antiquité tardive. Actes du colloque international de Paris, Collège de France, 23-25 mai 2013*, Leuven-Paris-Bristol CT, sous presse.

⁶ Sur ces notions, voir l'ouvrage d'A. LANIADO, *Recherches sur les notables municipaux dans l'Empire protobyzantin*, Paris 2002, qui réévalue la question du déclin de la curie – indéniable mais compensé par d'autres formes d'exercice de la gestion municipale – dans le contexte général de l'affaiblissement des cités exposé notamment par A. H. M. JONES, *The later Roman Empire. 284-602. A social, economic, and administrative survey*, Norman 1964, I, pp. 757-763.

⁷ Sur la fidélité de Procope aux recommandations en la matière, voir Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], pp. 364-368.

⁸ LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 134 : « La *τριγονία*, continuité sur trois générations, semble être considérée à l'époque comme le minimum requis pour prétendre à la notabilité ».

cisé)⁹. Sont donc loués dans l'ordre suivant : Mélitios (grand-père des mariés) et ses frères Cyriacos, Biator et Salaminios (§ 12), puis Jean, le père du marié, qui est le fils de Cyriacos (§ 13) et dont l'éloge précède celui d'Isidore, le père de la mariée (§ 14). Ce n'est qu'après ces éloges des membres de la famille que viennent les éloges des mariés, Antonina d'abord (§ 15) et enfin Mèlès (§ 16). Jean, père du marié, est célébré en ces termes (*Epithal.* § 13)¹⁰ :

Ὁ δὲ τοῦ νυμφίου πατὴρ τοῦ μεγάλου Κυριακοῦ σεμνολόγημα σὺν ἀδελφῶ παραπλησίῳ, τῆς βουλῆς διέπων τὰ πράγματα, λουτρόν παρασχὼν τῇ πόλει καινότερον (ὃ διέφθειρε μὲν ὁ χρόνος, φροντὶς δ' Ἰωάννου καὶ Τιμοθέου πάλιν πόνοι διήγειραν, καὶ χάριν ὁμολογοῦμεν καθελόντι τῷ χρόνῳ, διπλάσιον καὶ κρεῖττον δι' αὐτοὺς κομισάμενοι), ὁ τοίνυν τοῦ νυμφίου πατὴρ οὐχ ἡδύς ; οὐ πρᾶος ; οὐκ εὐχαρις ; οὐ Μουσῶν τρόφιμος ; οὐ νόμοις ἐντριβής ; οὐ κοινὰ πάντα πρὸς τὸν τῆς νύμφης πατέρα κτησάμενος ;

Le père du marié, fierté du grand Cyriacos au même titre que son frère, lui qui s'occupe des affaires du conseil municipal et a offert à la ville un bain refait à neuf – lequel, alors qu'il tombait en ruines, a été entièrement restauré grâce au soin de Jean et aux peines de Timothée ; c'est merci que nous disons à l'action destructrice du temps, puisque nous avons reçu de leur part un édifice deux fois plus vaste et plus solide – ce père du marié, donc, n'est-il pas civil, clément et généreux, nourri par les Muses, versé dans le droit ? N'est-il pas aussi bien pourvu en toutes choses que le père de la mariée ?

Le nom – Jean¹¹ – est l'élément qui pointe vers un rapprochement avec le poète Jean de Gaza. Il n'est cependant pas signifiant en tant que tel. Nombreux en effet sont les personnages nommés ainsi qui gravitent dans l'orbe des auteurs de Gaza¹². C'est donc un autre trait de cet éloge qui attire immédiatement l'attention : la mention de la restauration d'un bain (λουτρόν), portée au crédit du père du marié comme sa réalisation principale – et qu'il convient de louer comme telle – dans le cadre de sa participation à la vie civique locale. Or, le titre de l'unique

⁹ L'arbre généalogique de la famille des mariés, Amato, *Procopé de Gaza* [n. 2], p. 399, se révèle d'une grande aide pour visualiser aisément les liens de parenté entre les différents membres de cette même famille.

¹⁰ Proc. Gaz., Op. XIII (Or. 3, *Épithal.*), § 13, Amato, *Procopé de Gaza* [n. 2], p. 408 ; ma traduction.

¹¹ Nous souscrivons à la lecture de l'édition Amato, *Procopé de Gaza* [n. 2], p. 408, l. 13, qui corrige la leçon Ἰωάννου du manuscrit en Ἰωάννου. Cf. *ibid.*, p. 435, n. 100, pour des parallèles.

¹² Voir le début de la note dans AMATO, « Sur l'identité de Timothée », p. 71, n. 8, repris dans Amato, *Procopé de Gaza* [n. 2], p. 353, n. 15.

manuscrit à nous avoir transmis la *Description du tableau cosmique* de Jean de Gaza indique que l'œuvre en question se trouvait « dans le bain d'hiver » (ἐν τῷ χειμερίῳ λουτρῷ), avec, dans la répétition paraphrasée de ce même titre en marge, la précision qu'il s'agissait d'un établissement public situé à Gaza (ἐν τῷ χειμερίῳ λουτρῷ τῷ δημοσίῳ ἐν Γάζῃ)¹³. Bien que cette donnée concernant la présence de l'œuvre dans un bain ne soit pas confirmée de manière explicite au cours du poème lui-même, il n'y a pas de raison de douter *a priori* de son exactitude. Les additions du titre paraphrasé concernant le caractère public du bain et sa localisation à Gaza sont, quant à elles, davantage sujettes à caution en ce qu'elles peuvent apparaître comme de simples inductions. En bonne méthode, les indications extérieures au texte ne sauraient constituer un argument à part entière ; en raison de leur rareté, on ne peut cependant en faire l'économie et, dans le cas présent, la mention de la localisation du tableau cosmique dans un bain est ce qui permet de suggérer un premier lien entre le Jean de l'*Épithalame* de Procope et l'auteur de la *Description*¹⁴.

Cette possibilité se confirme si l'on reconsidère le prologue iambique initial de la *Description* de Jean de Gaza¹⁵ à la lumière de certains éléments donnés dans l'éloge de Jean, père du marié. C'est tout d'abord le vers d'accroche qui opère

¹³ Paris. *Suppl. gr.* 384, fol. 15^r, titre : Ἰωάννου γραμματικοῦ Γάζης ἔκφρασις τοῦ κοσμοῦ πίνακος τοῦ ὄντος ἐν τῷ χειμερίῳ λουτρῷ. – en marge, titre paraphrasé (scholie I) : Ἰωάννου γραμματικοῦ Γάζης ἔκφρασις τῆς εἰκόνης τῆς κοσμογραφίας τῆς ἐν τῷ χειμερίῳ λουτρῷ τῷ δημοσίῳ ἐν Γάζῃ (répétition au fol. 25^v, ll. 20-22).

¹⁴ Le bain dont il est question dans le titre de la *Description* de Jean de Gaza n'était évidemment pas le seul établissement thermal de Gaza, ni peut-être même le seul qui fût saisonnier. Je me contente de mentionner pour mémoire les discussions concernant, d'une part, la mise en relation avec deux passages de Chorikios (l'un tiré de l'*Op.* VIII [Or. 7, Or. *Fun. in Proc.*], § 52, ll. 6-7, *Choricii Gazaei opera*, éd. R. Foerster – E. Richtsteig, Lipsiae 1929, réimpr. Stuttgart 1972, p. 128 : « tu (l'évêque Marcien) as ouvert le bain » τό τε λουτρόν ἀνέσθεται διὰ σέ, l'autre d'un passage de prosopopée où c'est la ville de Gaza qui parle, à propos d'au moins deux bains, dont l'un spécifiquement pour l'hiver, *Op.* III [Or. 3, *Laud. Arat. et Steph.*], § 55, ll. 4-7, *ibid.*, p. 63 : « j'ouvrirai aux habitants un autre bain pour la saison d'hiver » ἀνοίξω τοῖς ἐνοικοῦσιν ἕτερον χειμῶνος ὥρα λουτρόν) – voir notamment K. SEITZ, *Die Schule von Gaza. Eine litterargeschichtliche Untersuchung*, Heidelberg 1892, thèse, pp. 33-34 ; P. FRIEDLÄNDER, *Johannes von Gaza und Paulus Silentarius. Kunstbeschreibungen justinianischer Zeit*, Leipzig-Berlin 1912, réimpr. Hildesheim-New York 1969, pp. 110-111 ; C. SALIOU, « L'orateur et la ville : réflexions sur l'apport de Chorikios à la connaissance de l'histoire de l'espace urbain de Gaza », dans C. SALIOU (éd.), *Gaza dans l'Antiquité tardive. Archéologie, rhétorique et histoire*, Salerno 2005, pp. 171-195 : 176-177 – et, de l'autre, la question de la localisation géographique de ce bain à Gaza ou à Antioche, sur la base de l'addition portée au fol. 25^v ἢ ἐν Ἀντιοχείᾳ – voir AL. CAMERON, « On the date of John of Gaza », *Class. Quart.* 43¹, 1993, pp. 348-351 : 351.

¹⁵ Le texte complet et la traduction du grand prologue de la *Description* de Jean de Gaza sont

comme une clef de lecture pour la mise en contexte du poème dans son entier (*Tab.* 1)¹⁶ :

Ἄρ' ἐστὶ συγγενές τι Μόχθος καὶ Λόγος·
Or ça, Effort et Discours ont un lien de parenté !

L'origine du premier vers de la *Description* est connue : il s'agit de la reprise d'une formule de Ménandre, originellement issue de la pièce *Le cithariste* et suffisamment fameuse pour avoir trouvé sa place dans les recueils de sentences extraites des œuvres du poète de la *Néa* (*Cith.*, fr. 1.8 = *Sentent.* 54)¹⁷ :

Ἄρ' ἐστὶ συγγενές τι λύπη καὶ βίος ;
N'est-ce pas que le chagrin et la vie ont un lien de parenté ?

Selon toute apparence, Jean de Gaza a trouvé ce vers dans l'*Anthologion* de Stobée¹⁸. Si l'on avait pu jusque-là expliquer la pertinence d'une telle amorce par son caractère frappant bien adapté en position d'ouverture du discours, la motivation profonde de ce choix et la substitution de la paire originale *λύπη καὶ βίος* par le couple *μόχθος καὶ λόγος* ne nous étaient pas encore apparues dans toutes leurs implications. Ainsi, il nous semble que le jeu avec le vers de Ménandre prend tout son sens si on l'interprète comme la référence à deux membres d'une même famille. L'adjectif *συγγενής* en est effet ici employé de manière métaphorique¹⁹ pour exprimer que l'Effort et le Discours ont en commun d'atteindre des hauteurs peu communes, comme l'indique le deuxième vers qui précise en quel sens interpréter la citation de Ménandre (*Tab.* 2)²⁰ :

reproduits en annexe à la fin de cet article à partir de l'édition Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], pp. 4-6. C'est de manière volontaire que les traductions des passages commentés au fil de l'argument diffèrent de la traduction versifiée proposée dans l'édition.

¹⁶ Jo. Gaz., *Tab.* 1, Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], p. 4.

¹⁷ Mén., *Cith.* fr. 1.8, *Menander*, éd. W. G. Arnott, Cambridge Mass.-London 1979-2000, II, p. 136 = *Sentent.* 54, *Menandri sententiae*, éd. C. Pernigotti, Firenze 2008, pp. 196-197, vers cité dans Stob., *Anth.* IV, 34, 54, 2, *Ioannis Stobaei Anthologium*, éd. C. Wachsmuth – O. Hense, Berlin 1884-1894, réimpr. Zürich 1958, V, p. 841.

¹⁸ Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à notre article « Écrire en extraits. Comment Jean de Gaza fit son miel au bouquet de Stobée (Ménandre, Bion, Euripide) », dans S. MORLET (éd.), *Lire en extraits. Pratiques de lecture et de production des textes, de l'Antiquité au Moyen Âge*, Paris 2015, pp. 309-327 : 310-312.

¹⁹ LSJ (*The Online Liddell-Scott-Jones Greek-English Lexicon*, <http://stephanus.tlg.uci.edu/lsg/>), *συγγενής*, *congenital, inborn ἥθος* Pi.O.13.13. II. *of the same kin, descent, or family, akin to* τινι Hdt.1.109, 3.2, E.Heracl.229. b. subst., *kinsman, relative* ἔργον εὐρεῖν συγγενῇ πένητός ἐστιν Men.4. 2. metaph., *akin, cognate, of like kind* τοὺς τρόπους οὐ συγγενής Ar.Eq.1280.

²⁰ Jo. Gaz., *Tab.* 2, Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], p. 4.

αἰεὶ γάρ εἰσιν ἐκτόπως ἐπηρμένοι.

C'est qu'en effet, ils atteignent des sommets extraordinaires.

Au seuil d'un poème qui décrit une soixantaine de personnifications, ces deux concepts se présentent déjà en quelque sorte sous cette forme, ce que nous avons voulu souligner dans notre traduction par l'ajout de la majuscule. Il nous semble que cette interprétation se justifie d'autant plus si l'on voit derrière ces deux noms associés une allusion à deux frères. Or, de frère, il est question dans l'éloge de Jean, père du marié, dans l'*Épithalame* de Procope de Gaza (§ 13, p. 408.10 σὺν ἀδελφῷ παραπλησίῳ).

Avant de nous engager plus avant, il faut signaler une possible référence intertextuelle avec l'*Andromaque* d'Euripide qui viendrait à l'appui de cette hypothèse (*Andr.* 703-705)²¹ :

ὦς καὶ σὺ σός τ' ἀδελφὸς ἐξωγκωμένοι
Τροίᾳ κάθησθε τῇ τ' ἐκεῖ στρατηγία,
μόχθοισιν ἄλλων καὶ πόνοις ἐπηρμένοι.

Toi et ton frère, tout gonflés d'orgueil
D'avoir pris Troie et d'y avoir commandé,
C'est sur les efforts et les peines des autres que vous vous haussez.

Pélée reproche aux Atrides – plus précisément à Ménélas, qu'il assimile à son frère Agamemnon – d'avoir bâti leur gloire sur le labeur des autres guerriers. Si l'on fait abstraction du contexte particulier de cette tragédie, l'idée demeure de deux frères illustres car ayant commandé aux armées de l'ensemble des Grecs dans l'épopée homérique, lieu de tant de sublimes travaux. C'est bien là la manière dont est caractérisé chez Jean de Gaza le terme ἐπηρμένος, déjà hyperbolique en lui-même, avec l'adjonction de l'adverbe rare ἐκτόπως²².

Mais venons-en maintenant à l'exégèse des termes associés μόθος καὶ λόγος dans le premier vers de la *Description*. Nous proposons de lire en filigrane une référence aux deux frères de l'*Épithalame* de Procope et à l'activité respective qu'ils ont déployée dans le processus de restauration du bain : *Epithal.*, § 13, p. 408.13 φροντίς δ' Ἰωάννου καὶ Τιμοθέου ... πόνοι « le soin de Jean et les

²¹ Eur., *Andr.* 703-705, *Euripide. Tragédies*, II, *Hippolyte-Andromaque-Hécube*, texte établi et traduit par L. Méridier, Paris 1927, 2^e tirage revu et corrigé par F. Jouan, 1997, p. 138 ; ma traduction.

²² Pour une étude de détail de ces termes dans le contexte de la *Description*, voir Lauritzen, *Tableau* [n. 3], p. 53, avec en particulier la connotation de l'idée de royauté, également dans une perspective scripturaire (Sept., *Is.* 6.1.1-2 εἶδον τὸν κύριον καθήμενον ἐπὶ θρόνου ὑψηλοῦ καὶ ἐπηρμένου : « j'ai vu le Seigneur siéger sur un trône élevé et sublime »).

peines de Timothée ». En raison du sens spécifique qui peut être attribué ici au nom φροντίς, il est remarquable que ce terme soit repris quelques vers seulement après la citation ménandrienne dans le prologue de Jean de Gaza (Tab. 8)²³ :

ἐκλυζε τὸν νοῦν τῷ σάλῳ τῆς φροντίδος
Elle (la mélodie) submerge l'esprit sous le flot du souci.

Quant aux πόνου attribué à Timothée, oncle du marié dans l'épithalame, on vient juste de voir l'équivalence posée entre μόχθος et πόνος par la référence à la tragédie classique du vers 2 du prologue de la *Description*. Il apparaît ainsi possible d'associer les contenus suivants :

λόγος	~	φροντίς	=	Jean
μόχθος	~	πόνου	=	Timothée

Dans l'*Épithalame*, Procope prend soin de distinguer deux fonctions diverses dans l'entreprise de restauration de l'édifice balnéaire. Eugenio Amato a consacré un développement à l'interprétation des deux termes φροντίς et πόνου, en tant qu'appartenant à un vocabulaire administratif et honorifique²⁴ :

En conclusion, φροντίς paraît faire référence à une forme de supervision ou de *management*, assumé probablement de façon officielle par Jean, tandis que le terme πόνου, interprété d'un point de vue subjectif comme « efforts » de la personne qui agit, désignerait une forme de supervision, mais à caractère plus concret, qui n'exclurait pas un financement personnel, et non pas par conséquent une fonction exercée de manière officielle. En d'autres termes, sans prétendre avancer aucune conclusion définitive sur la hiérarchie possible des responsabilités ou compétences respectives de Jean et de Timothée, on pourrait penser à une opposition entre conception et exécution de l'œuvre.

En guise de contribution à cette question, on peut ajouter que, dans le cas précis de l'entretien des bains – même s'il s'agit dans l'exemple que nous prenons non de la restauration mais de la gestion courante de ces établissements, qui comporte principalement les frais de chauffage, très élevés – une précision intéressante est apportée par un texte du juriste Arcadius Charisius, cité dans le *Digeste* : une telle charge était habituellement « mixte », c'est-à-dire comportant un volet administratif associé à un effort financier de la part du magistrat qui devait l'assumer²⁵.

²³ Jo. Gaz., Tab. 8, Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], p. 4.

²⁴ AMATO, « Un discorso inedito » [n. 1], pp. 26-27, repris dans Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], pp. 355-357, avec citation p. 357.

²⁵ Voir JONES, *LRE* [n. 6], p. 732 : « a mixed (*munus*) one, involving both administrative

Une étape supplémentaire doit maintenant être franchie concernant le rapprochement entre l'*Épithalame* et la *Description* dans la perspective de la question qui nous intéresse ici, à savoir la possible identification de Jean, père du marié, avec Jean, *grammatikos* de Gaza. Si le premier vers du prologue contient bien une allusion aux deux frères Jean et Timothée, ayant respectivement assumé les charges de la « gestion » (*φροντίς*) et des « travaux » (*πόντοι*) dans le cadre de la restauration du bain à l'intérieur duquel se trouve l'œuvre d'art décrite par Jean de Gaza, quelle est la relation qui unit ce dernier à l'entreprise ? En d'autres termes, se pourrait-il que le poète n'ait pas simplement été appointé de manière plus ou moins arbitraire, sans lien avec le sujet dont il s'occupe, mais qu'il ait fait référence à lui-même à travers l'un des deux personnages mentionnés de manière cryptée en ouverture du poème ?

La clef de la compréhension du passage réside dans la *forma mentis* de type allégorique que l'on voit ici à l'œuvre. En effet, Jean de Gaza parle à la première personne dans le prologue de son poème, posant ainsi le contexte dans lequel s'inscrivent la création de celui-là, une commission, et sa « performance », une déclamation publique dans un cadre officiel. Nul doute en ce sens qu'il puisse s'identifier au *λόγος* du premier vers, en tant que représentant de la parole éloquente, en acte au moment même où il parle. C'est bien le poète qui se trouve assailli par la Mélodie qui, là-encore sous la forme personnifiée chère à l'esthétique de l'époque²⁶, constitue sa préoccupation principale du moment : comment trouver le mot juste ? Or ce mot n'est autre que celui qui vient frapper de son sceau conclusif le premier développement du prologue qu'avait lancé l'attaque ménandrienne (*Tab.* 1) ; comme on l'a vu, il s'agit de *φροντίς* (*Tab.* 8).

À un premier niveau, le texte se lit donc comme la plainte du poète taraudé par le souci de sa composition ; mais si on l'interprète à travers le prisme *λόγος/φροντίς*, Jean de Gaza indique qu'il a bien eu le « souci », au sens technique de « soin », non seulement du poème mais aussi de la restauration des lieux qui abritent l'œuvre d'art décrite²⁷. Si tel est bien le cas, le poète n'est donc rien moins qu'étranger à l'objet de son discours, et le fait qu'il se soit occupé du tableau cosmique à la fois sur le plan matériel dans le contexte de la restauration

responsibility and a money contribution », avec n. 43 = vol. II, p. 1301 : Arcadius Charisius cité dans *Dig. L.* iv. 18, § 5.

²⁶ Sur la personnification artistique, voir en particulier A.-S. DÉCRIAUD, *Les personnifications cosmologiques sur les mosaïques romaines tardives d'Orient : traditions iconographiques et lecture symbolique*, Paris 2013, thèse (Paris I). Pour la personnification de Mélodie en particulier, voir Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], pp. 55-56.

²⁷ À titre de remarque incidente à propos de la polysémie du terme *λόγος* dans ce contexte, on peut faire remarquer que l'équivalent grec de la fonction de *curator civitatis* est *λογιστής* ; voir JONES, *LRE* [n. 6], p. 726 et LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 93 et n. 40 ; pp. 216-217.

de l'édifice l'abritant et sur le plan intellectuel en y consacrant une *ekphrasis* rend le choix de l'orateur sur ce sujet précis particulièrement pertinent.

La superposition des deux plans joue sur plusieurs ressorts. Dans la mise en contexte du poème, Jean indique de manière précise la charge dont il s'est acquitté dans les domaines administratif et édilitaire, mentionnée explicitement avec le terme *φροντίς* (Tab. 8). De plus, la relation sémantique créée entre *λόγος* et *φροντίς* lui permet d'associer son action pratique et son activité poétique dans une même perspective, la hauteur de la tâche (Tab. 2 *ἐκτόπως ἐπηρμένοι*) n'ayant d'égale que les difficultés rencontrées dans la réalisation, qui se révèlent autant d'obstacles à une vie paisible et heureuse détachée des *realia* (Tab. 3-8, avec les *topos* du sommeil et de la quiétude troublés, la métaphore de la morsure et l'image du naufrage).

Cette proposition de lecture consistant à comprendre que Jean de Gaza signale – encore que par le biais d'une clef – sa double activité de poète et de maître d'œuvre peut être poursuivie dans la suite du prologue. Le deuxième mouvement s'ouvre par les vers suivants (Tab. 9-11) :

Ἐγὼ δ' ἀγῶνα περιλαβὼν ταῖς ἐλπίσιν
ἄλλον βαδίζειν τοῖς λόγοις ὁμῆν
ὃν νῦν παρῆκα δεσπόταις πεπεισμένος.

Et moi qui appelais de mes vœux un concours
C'est un autre où je pensais que marcheraient mes discours ;
J'y ai maintenant renoncé, sur l'ordre de mes maîtres.

Alors que le premier développement se situait sur un plan plus général, décrivant les dommages provoqués par l'excès de zèle dans la recherche de toute réalisation – rhétorique et pragmatique – aussi achevée que possible, le poète en vient à rattacher ce préambule à sa situation particulière et dit à présent « moi » (Tab. 9 *ἐγὼ δ'*). Lu dans la perspective d'une allusion à l'activité édilitaire de Jean, le passage n'est pas aussi univoque qu'il en a l'air. Ainsi, le terme d'*ἀγών* (Tab. 9) n'est sans doute pas à restreindre à son sens – privilégié il est vrai dans le contexte des déclamations au sein de l'École de Gaza²⁸ – de « concours » de rhétorique, prose et poésie mêlés, ou, de manière plus spécifique, de « discours » ou de « sujet d'un discours », mais il est également possible d'y entendre la signification plus large

²⁸ Sur la pratique de la rhétorique à Gaza, voir D. RENAULT, « Les déclamations d'*ekphrasis* : une réalité vivante à Gaza au VI^e siècle », dans SALIOU (éd.), *Gaza dans l'Antiquité tardive* [n. 14], pp. 197-220.

de « lutte »²⁹. Jean indiquerait ainsi qu'il avait d'abord pensé consacrer ses efforts à un autre projet, qui n'était pas seulement de décrire le Tableau cosmique ou tout autre sujet rhétorique mais, sur un plan plus général, une autre action publique à mener à bien voire même une autre activité ou choix de vie.

À l'appui de l'interprétation d'ἀγών comme se référant à une entreprise de travaux publics – au sens où cette expression pouvait être entendue à Gaza au VI^e siècle, c'est-à-dire être en charge d'un chantier concernant l'édification ou la réfection, incluse la décoration, de monuments ouverts en libre accès à la population de la ville – vient un extrait tiré du premier *Éloge de Marcien* de Chorikios³⁰, élève de Procope de Gaza et selon toute apparence son successeur comme sophiste à la tête de l'école de rhétorique locale (*Laud. Marc.* I, § 30)³¹ :

Ὁ δέ γε τούτων ἄκρον ἐπέχων τὸ δεξιὸν πάντα μὲν ὦν βασιλεύς, πρέπων δὲ συγγεγράφθαι θεοφιλεῖ καταλόγῳ καὶ τῶν πάλαι διακονησάντων θεῷ τὸν ἀρχηγέτην ὁμῶνυμον ἔχειν τά τε ἄλλα καὶ ὅτι τοὺς πολίτας ἐδωρήσατο τῷ ναῷ συναγωνιστὴν [ἐκ] τῶν πόνων τὸν ἱερέα λαβὼν· ἥδει γὰρ ὡς αἱ μὲν ἄλλαι φιλοτιμίαι μόνην εὐπρέπειαν τῇ πόλει περιποιοῦσιν, ἡ δὲ τῶν ἀνακτόρων κατασκευὴ μετὰ τοῦ ἀλλοῦ καὶ δόξαν ὁσιότητος συνεισάγει.

Celui qui tient l'extrémité de ces chœurs à droite est en tout royal, digne de figurer au registre des amis de Dieu et d'avoir pour homonyme le chef des premiers diacres de Dieu, en particulier pour avoir gratifié ses concitoyens d'un temple avec la collaboration de l'évêque, sachant que les autres libéralités ne procurent à la ville qu'une belle apparence, mais que la contribution des dignitaires ajoute à la beauté la gloire de la sainteté.

²⁹ LSJ [n. 19], ἀγών II. *assembly of the Greeks* – hence, *contest* for a prize at the games, ἀ. γυμνικός, ἱππικός, μουσικός, Hdt.2.91, Pl.Lg.658a, Ar.Pl.1163, cf. Th.3.104; III. generally, *struggle*, πολλοὺς ἀ. ἐξιόν, of Hercules, S.Tr.159 ; 4. *speech* delivered in court or before an assembly or ruler. b. rhet., *main argument* of a speech (opp. προσίμιον, ἐπίλογος), in pl., Syr. in Hermog.2.111, 170R. cf. Proll. Hermog.ap. Rh.4.12 W.

³⁰ Sur Chorikios, voir deux productions scientifiques de type divers, l'imposante notice bibliographique qu'Aldo Corcella lui consacre dans la parution à venir prochainement du numéro de la revue *Lustrum* sur l'École de Gaza et les actes de la journée d'étude E. AMATO – L. THÉVENET – G. VENTRELLA (éd.), *Discorso pubblico e declamazione scolastica a Gaza nella tarda antichità : Coricio di Gaza e la sua opera*, Bari 2014, en attendant la publication de ses œuvres complètes en plusieurs volumes dans la Collection des Universités de France aux Belles Lettres, sous la direction d'Eugenio Amato.

³¹ Chor., Op. I (Or. 1, *Laud. Marc.* I), § 30, Foerster – Richtsteig, *Choricii opera* [n. 14], p. 10, ll. 11-19 ; traduction de F.-M. Abel, « Gaza au VI^e siècle d'après le rhéteur Chorikios », *RBi* 40, 1931, pp. 1-32 : 14.

Le personnage dont il est question est Étienne (Στέφανος), gouverneur (ἄρχων) de la province de Palestine Première³². En tant qu'il a pris part à l'entreprise de construction de l'église Saint-Serge, il est représenté comme évergète sur la mosaïque à fond d'or qui tapissait la paroi de l'abside principale³³. C'est cependant dans le cadre de l'éloge de l'évêque dont elle constitue la majeure partie que l'*ekphrasis* de l'église et de son décor somptueux (marbres, mosaïques et peintures) est développée par Chorikios. La raison en est clairement indiquée : le gouverneur et l'évêque se sont partagé la tâche, immense comme on l'imagine, dont ils ont été chargés dans le contexte de la contribution des personnages éminents à la qualité de l'urbanisme de leur ville.

Dans la formule συναγωνιστήν [ἐκ] τῶν πόνων τὸν ἱερέα λαβὼν « ayant pris l'évêque pour l'aider à affronter les fatigues de cette tâche » (*Laud. Marc.* I., § 30, p. 10.15-16), on entend les échos de plusieurs éléments placés par Jean de Gaza dans le prologue de sa *Description*. Le terme de πόνου tout d'abord, les « peines » consenties pour mener à bien une entreprise dans le domaine du bâtiment³⁴ qui, comme on l'a vu plus haut, peut être lu à travers sa transcription poétique en μόχθος (*Tab.* 1). Ensuite et surtout le qualificatif de συναγωνιστής, littéralement « qui concourt avec, qui combat aux côtés de »³⁵, soit, dans ce contexte, le coorganisateur des opérations. L'ἄγων (*Tab.* 9) auquel Jean de Gaza a pris part pourrait donc désigner en ce sens la charge de restaurer le bain, avec, là aussi, un compagnon d'effort. De même à propos des λόγοι que Jean pensait mettre en œuvre, s'agit-il de manière évidente des discours prononcés mais aussi, à un niveau latent, de ses capacités intellectuelles au sens large. Comme au premier vers, la polysémie inhérente au terme λόγος est ce qui permet d'accéder à une profondeur du texte qui ne se révèle pas d'emblée. On peut ainsi comprendre que Jean pensait déclamer un discours, mais aussi utiliser ses talents d'organisation rationnelle dans un autre contexte, si on lit derrière τοῖς λόγοιςιν

³² A. H. M. JONES – J. R. MARTINDALE, *Prosopography of the Later Roman Empire*, III.b, AD. 527-641, Cambridge 1992, s. v. Stephanus 7, pp. 1184-1185.

³³ Sur ce décor, voir D. Lauritzen, « La mosaïque de l'abside centrale de Saint-Serge à Gaza d'après la description de Chorikios et la basilique euphrasienne de Porč », dans G. TROVABENE (éd.), collab. A. BERTONI, *Atti del XII Colloquio AIEMA, Venezia 11-15 settembre 2012*, Verona 2015, pp. 259-264.

³⁴ Pour πόνου au sens spécifique de « travaux de construction », voir Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 356 et n. 23.

³⁵ LSJ [n. 19], συναγωνιστής, *one who shares with another in a contest, fellow-combatant*, Pl.Alc.1.119d, Isoc.4.142, etc.; τινος for a thing, Aeschin.2.183, 3.89, D.18.41; *accomplice, confederate*, Hyp.Ath.3; πρὸς τι Plb.10.34.2.2. οἱ σ. *those who take part in contending for the prize*, Michel 1016 (Teos, ii B.C.); τραγικοὶ σ. OGI51.56 (Ptolemais, iii B.C.); of a company of Dionysiac artists, CIG3082 (Teos).3. generally, *fellow-worker*, POxy.1676.36 (iii A.D.).

(Tab. 10) la référence à la *φροντίς* au sens de « gestion ou intendance efficace » dont il a été question plus haut³⁶. Quoi qu'il en soit de l'identification ou non de Jean de Gaza avec le Jean, père du marié dans l'*Épithalame* de Procope de Gaza, le prologue de la *Description* semble bel et bien constituer une nouvelle pièce à verser au dossier de la répartition entre deux personnes des charges administratives concernant des actions édilitaires, à l'exemple de la collaboration entre le gouverneur Étienne et l'évêque Marcien pour l'église Saint-Serge rapportée par Chorikios³⁷.

Par ailleurs, l'un des points saillants du prologue de Jean de Gaza est la mention des *δεσπότες*, des « maîtres » à l'injonction desquels le poète dit avoir obéi en ce qui concerne le choix de l'objet de son discours – le tableau cosmique – et peut-être aussi sur un plan plus large celui de l'action édilitaire à laquelle il s'est appliqué en rapport avec cette œuvre d'art, soit la restauration du bain abritant cette dernière. Cette référence doit être interprétée de manière spécifique dans le contexte social qui est celui de Gaza dans la période concernée, très probablement le début du VI^e siècle. Comme on vient de le voir à propos d'*ἀγών* (Tab. 9) et de *λόγος* (Tab. 10), la lecture en termes exclusivement scolaires – avec ces maîtres qui seraient tout au plus des maîtres d'école, dans une perspective académique où le sophiste ou le rhéteur seraient vus comme ayant autorité sur le *grammatikos* qu'est Jean – n'est que de surface et donne une vision limitée d'une réalité selon toute probabilité bien plus complexe et nuancée. Même s'il ne s'agit que d'une hypothèse, la valeur euristique du rapprochement que nous proposons entre le Jean de l'épithalame issu d'une bonne famille et pouvant à ce titre être qualifié de « notable » et Jean de Gaza a pour conséquence immédiate de questionner la représentation que la critique moderne se fait d'un *grammatikos*.

Or, la mention des *δεσπότες* est la pierre angulaire du problème. Le terme en lui-même est loin d'être neutre, marqué par un écho qui le lie à la notion de tyran (*τύραννος*) au sens potentiellement négatif de « dirigeant abusif ». En effet, Jean dit qu'il a cédé (Tab. 11 *πεπεισμένος* « persuadé ») aux instances de ces maîtres, revenant un peu plus loin sur les pressions dont il a fait l'objet (Tab. 14 *ὡς ἐκ βίας* « comme de force »), même si cette plainte est tempérée par les

³⁶ Sur l'équivalence entre *φροντίς* et *σπουδή*, voir J. GASCOU, « Deux descriptions byzantines de Haute-Égypte, *T&MBz* 12, 1994, pp. 323-342 : 329-330, cité dans Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 357, n. 26.

³⁷ D'un point de vue rhétorique et littéraire, ces textes qui font l'éloge de deux personnages associés dans la réalisation d'une tâche édilitaire (Jo. Gaz., *Tab.* ; Proc. Gaz., *Epithal.* ; Chor., *Laud. Marc.*) peuvent être mis en rapport avec les discours encomiastiques de ces mêmes auteurs destinés à deux personnages officiels, dont l'un plus titré que l'autre, le duc et le *praeses* (Jo. Gaz., *Anacr.* 2 ; Chor., *Laud. Arat. et Steph.*). Sur ce dernier « genre », voir J. GASCOU, « Ducs, praesides, poètes et rhéteurs au Bas-Empire », *AnTard.* 6, 1998, pp. 61-64.

images plaisantes à travers lesquelles il la formule, empruntées à l'univers de la comédie classique³⁸. Quels que soient les sentiments – réels ou mis en scène – du poète envers ces personnes, il apparaît clairement que la relation hiérarchique existant entre eux fait que Jean n'a pu qu'obtempérer à leurs décisions. L'usage du pluriel est de plus intéressant. Dans un sens tardif, *δεσπόται* est en effet la désignation réservée aux empereurs romains, comme équivalent du latin *domini*³⁹. Il est très probable que Jean ne se réfère pas ici directement au souverain lui-même, mais l'emploi d'un tel terme fait signe vers la classe des dirigeants, dépositaires du pouvoir impérial et chargés de son rayonnement dans les provinces. J'avais dans un premier temps émis l'hypothèse qu'il aurait pu s'agir de person-nages officiels de haut rang, tels les gouverneurs provinciaux – *δούξ* et *praeses* – en tournée d'inspection à Gaza⁴⁰. Il me semble maintenant qu'il n'est pas nécessairement besoin d'aller chercher aussi loin les représentants du pouvoir impérial et que c'est au niveau des élites locales elles-mêmes qu'il faut raisonner, la première proposition formulée n'étant d'ailleurs pas incompatible avec celle exposée ici⁴¹.

De nouveau, l'éloge d'Étienne dans le cadre de son action commune avec Marcien en faveur de l'église Saint-Serge nous fournit un parallèle précieux. Chorikios établit ainsi une différence de qualité entre les entreprises édilitaires

³⁸ Voir en particulier dans Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3] les notes de commentaire à *Tab. 12 ἀεροβατεῖν*, pp. 57-58 et *Tab. 14 ἐξωπλισμένον*, p. 59.

³⁹ LSJ [n. 19], *δεσπότης* *master, lord*, prop. *the master of the house*, *δόμων* A.Eu.60, etc pl., of a family, Id.Ag.32, Cb.53, 82 (lyr.); in respect of slaves, Pl.Prm.133d; *δοῦλοι καὶ δ. οὐκ ἄν ποτε γένοιοντο φίλοι* Id.Lg.757a, etc.; *ὦ δεσποτ' ἄναξ* Ar.Pax90 (anap.); *ἄναξ δεσποτα* ib.389, Fr.598; *δέσποτ' ἄναξ* Men. 312.5.2. *despot, absolute ruler*, Hdt.3.89, Th.6.77; *τύραννος καὶ δ. Πι.Lg.859a*; of the Roman *Emperors*, Ph.2.568, D.C.55.12, Hdn.1.6.4; *γαῖα καὶ θαλάσσης δ. IG12(2).216* (Mytilene). II. generally, *master, lord, owner*, *κώμου, ναῶν*, Pi.O.6.18, P.4.207.

⁴⁰ Cette proposition s'inscrivait dans le contexte d'une réflexion sur la diffusion « internationale » de la poésie nonnienne comme adaptée au goût d'une élite cosmopolite voyageant à travers l'Empire. Voir D. LAURITZEN, « Nonnus in Gaza. The Expansion of Modern Poetry from Egypt to Palestine in the Early Sixth Century CE », dans K. SPANOUDAKIS (éd.), *Nonnus of Panopolis in Context. Poetry and Cultural Milieu in Late Antiquity with a section on Nonnus and the Modern World*, Berlin-Boston 2014, pp. 421-433 : p. 432 et n. 40.

⁴¹ Voir JONES, *LRE* [n. 6], p. 757, à propos de l'« interférence croissante dans les affaires civiques des gouverneurs provinciaux (growing interference in civic affairs by the provincial governors) », spécifiquement dans le domaine des travaux publics, p. 758 : « It was in public works that the interference of governors was most marked. In the title of the Theodosian Code *de operis publicis* it is almost always assumed that the provincial governor is responsible, and the building inscriptions tell the same tale – it is no longer the council and people who erect and repair buildings but the governor, and the curator of the city appears only as his agent » avec n. 103 = vol. II, p. 1312, référence au *CTb* xv. i, *passim*, et aux deux seules lois sur les cinquante-trois concernées qui mentionnent les conseils municipaux (n° 33 et 34, 395-6).

habituelles à la charge des personnages fortunés de la ville et celles conduites par les dignitaires les plus haut placés, en l'occurrence le gouverneur et l'évêque (*Laud. Marv.* I., § 30, p. 10.16-19). Le terme qu'il utilise, *ἀνάκτωρ*, est sémantiquement connoté avec l'idée de pouvoir⁴². Il permet de lire l'usage de *δεσπότης* par Jean de Gaza comme faisant référence, par contraste avec les simples membres de la bonne société, aux dirigeants les plus en vue de la ville de Gaza⁴³.

Cette réflexion nous amène au troisième et dernier développement du prologue de la *Description* de Jean de Gaza, dans lequel le poète procède par une adresse directe à son auditoire (*Tab.* 20-24)⁴⁴ :

Ἄλλ' ὃ θέατρον φαιδρὸν ἡττικισμένον,
στήριγμα σεμνὸν τῆς δίκης καὶ τῶν λόγων,
θερμὴν ποιοῦντες τοῖς κρότοις προθυμίαν
μή με γράφοιτε πρὸς θράσος· τόλμης γράφη·

Eh bien, ô théâtre brillant, pétri d'atticisme,
Noble support de la justice et de l'esprit,
En me donnant du courage par la chaleur de vos applaudissements,
Puissiez-vous ne pas m'accuser d'audace ; mais que pour sa témérité
lui (le peintre) le soit.

On peut noter tout d'abord que le vocabulaire du vers 24 appartient au registre juridique, souligné au niveau du style par le polyptote du verbe *γράφω* au sens d' « assigner (par écrit) en justice » et les compléments synonymiques en chiasme (le syntagme prépositionnel *πρὸς θράσος* et le génitif de la cause invoquée *τόλμης*). Si l'on peut penser qu'il y a loin des notables du VI^e siècle à Gaza au tribunal de l'Aréopage et à l'illustre assemblée athénienne classique, il n'en

⁴² *LSJ* [n. 19], *ἀνάκτωρ* = *ἄναξ*, of gods, *A.Ch.* 357, *E.IT* 1414: pl., *Cerc.* 4.36, cf. *Ptol.Tetr.* 122. D'origine tragique (l'exemple *Esch.*, *Ch.* 356 *σεμνότημος ἀνάκτωρ* est signifiant par rapport au développement que nous consacrons plus loin à l'adjectif *σεμνός*) ; Hésychius en donne la définition suivante : *ἀνάκτωρ* · *θεός*. *Βασιλεύς* Eur. *Tro.* 1217 (*Lex.* A.4384, *Hesychii Alexandrini lexicon*, I-II, A – O, éd. K. Latte, Copenhagen 1953-1966 ; III, *Π – Σ*, éd. P. A. Hansen, Berlin-New York 2005 ; IV, *T – Ω*, éd. I. C. Cunningham – P. A. Hansen, *ibid.*, 2009 ; Chorikios est apparemment le seul des auteurs de Gaza à utiliser ce terme.

⁴³ L'une des définitions données du terme *δεσπότης* par le dictionnaire d'E. A. Sophocles, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine Periods*, Cambridge, USA-Leipzig 1914, réimpr. Hildesheim-Zürich-New York 1992, p. 352, est particulièrement pertinente dans la perspective qui nous intéresse ici : « 3. A title given to eminent men in general, and to bishops in particular. *Ath.* I, 368 A. 393 B. *Basil.* IV, 1100 C. 1105 B. *Carth.* Can. 134. 138. *Chrys.* III, 606 E. *Cyrrill.* A. X, 341 B. *Chalc.* 1556 A ».

⁴⁴ Jo. Gaz., *Tab.* 20-24, Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], p. 6.

reste pas moins que les références historiques revêtent une grande importance pour les auteurs de Gaza⁴⁵. Ici, elles contribuent à définir la classe sociale dirigeante au niveau local, en lien direct avec l'autorité impériale en tant que fournissant ou accueillant ses représentants dans les provinces. Comme Jean de Gaza l'indique lui-même, ces magistrats s'occupent tout autant si ce n'est plus d'éloquence en tant que telle que de son usage dans les procès (*Tab.* 21 τῆς δίκης καὶ τῶν λόγων). La rhétorique judiciaire a cédé la place à l'exhibition épideictique et l'audace que l'on pourrait reprocher au poète et dont il rejette la responsabilité sur le peintre semble être, à part égale, de troubler potentiellement la morale publique à propos d'un sujet controversé – la représentation allégorique de l'univers – et d'oser porter les rythmes de la poésie nonnienne aux tympanes raffinés de ses auditeurs. Si la référence au procès de Socrate est d'ailleurs présente dans le prologue, elle l'est cependant sur un mode distancié et avec une intention ironique⁴⁶.

Jean de Gaza caractérise de manière très précise ce groupe de personnes – l'élite locale – auquel il s'adresse. L'adjectif σεμνός en particulier semble être un véritable marqueur de l'appartenance à la frange supérieure de la société (*Tab.* 21 σεμνόν). Pouvant être traduit par « solennel, honorable »⁴⁷, son sens correspond à ce qu'une oreille moderne entendrait dans le terme de « notable »⁴⁸. Il est significatif que le poète le place de nouveau dans son second prologue iambique (*Tab.* 386)⁴⁹ :

Ἐνταῦθα σεμνῶς τοῦ κρότου κεκμηκότος
Là ont retenti de nobles applaudissements.

La continuité entre les deux prologues est évidente. À l'orée de son poème, Jean avait demandé à son auditoire qualifié de σεμνός (*Tab.* 21) de l'encourager

⁴⁵ Voir par exemple pour les références aux auteurs classiques, dans le domaine de l'histoire, S. LUPI, « Ὁ φιλόμυθος ἀνὴρ: Erodoto nel corpus coriciano » dans AMATO – CORCELLA – LAURITZEN (éd.), *L'École de Gaza* [n. 5], pp. 267-285 et dans celui de la rhétorique, G. TOMASSI, « Continuità e innovazione nel Tyrannicida di Coricio di Gaza (*op.* XXVI [*decl.* 7] F./R.) », dans AMATO – THÉVENET – VENTRELLA (éd.), *Coricio di Gaza* [n. 30], pp. 204-229.

⁴⁶ Sur le poète se présentant sous les traits de Socrate, avec, à travers la référence à la caricature des Nuées d'Aristophane, celle à l'*Apologie de Socrate* par Platon, voir le commentaire à ἀεροβατεῖν (*Tab.* 12), Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], p. 58.

⁴⁷ LSJ [n. 19], σεμνός (σέβομαι) *revered, august, holy* II. of human or half-human beings, *reverend, august* 2. of human things, *august, stately, majestic* σεμνοτέρων τὴν πόλιν ποιῆσαι Is.5.45.

⁴⁸ Pour des exemples dans des contextes autres que celui des auteurs de Gaza, voir LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 85 : P. Oxy. XXIV 2418 r. 8 pour qualifier l'*officium* du gouverneur de l'Arcadie ; p. 93 et p. 219, n. 178, dans la Nouvelle 15 datant de 535.

⁴⁹ Jo. Gaz., *Tab.* 386, Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], p. 28.

par ses applaudissements (*Tab. 22 θερμὴν ποιοῦντες τοῖς κρότοις προθυμίαν*). De même la reprise de la déclamation après l'interruption de midi est marquée par une claque nourrie, dont Jean souligne le caractère auguste : honneur insigne, ce sont en effet des mains de notables qui battent pour lui.

Ce sens de *σεμνός* est confirmé par son emploi dans l'*Épithalame* de Procope de Gaza. Dans le titre donné au discours, la jeune épousée se voit qualifiée de « très noble » au superlatif (*σεμνοτάτη*)⁵⁰. C'est le même terme qui revient dans la phrase initiale de son éloge : *τί γὰρ αὐτῆς οὐ σεμνόν* ; « n'y a-t-il rien que de noble chez elle ? »⁵¹. Il faut ici se rappeler la spécificité de ce mariage, contracté entre cousins germains et ce, à la seconde génération (le père du marié avait déjà épousé sa cousine au premier degré, dont la sœur est la mère de la mariée). Antonine est donc indubitablement une jeune fille de bonne famille, avec toute la garantie que constitue le fait d'appartenir déjà à celle de son promis⁵². Il n'est pas indifférent que l'adjectif soit appliqué à la mariée. Dans la perspective eugénique qui préside à la logique matrimoniale de cette famille de notables, l'endogamie est une stratégie sociale sans doute rendue nécessaire par l'évolution de la situation des élites locales à l'échelle des changements intervenus dans l'administration globale de l'Empire. Alors que les hommes de la famille se trouvent désignés dans l'épithalame par des qualificatifs plus précis rendant compte de leur statut ou de leur activité particuliers – comme le marié, dit *λογιώτατος*⁵³ – la vertu principale de la jeune épousée est son appartenance à la catégorie sociale idoine. C'est aussi dans l'éloge de Jean, le père du marié, que le sème d'« honorabilité » caractérisant

⁵⁰ Proc. Gaz., *Epithal.*, *Εἰς τὸν λογιώτατον Μέλητα καὶ τὴν σεμνοτάτην Ἀντωνίναν*, Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], titre, p. 402.

⁵¹ *Ibid.*, § 15, p. 409, l. 15.

⁵² Sur le caractère eugénique de cette union, cf. Proc. Gaz., *Epithal.* § 1, Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 402, ll. 8-9 *τῆς εὐγενείας γνώρισμα, τὸ πρῶτον ἄνθος τῆς πόλεως* « la marque qu'ils (les mariés) sont bien nés, la fine fleur de la ville » et § 11, p. 407, ll. 19-20 *οὐδέτερος οὖν ὥς εὐγενεία προύχων καθ' ἑκατέρου* « aucun des deux ne l'emporte sur l'autre en étant mieux né » ; sur les liens de parenté, *ibid.*, § 10, p. 407, ll. 10-11 *καὶ πρὸ τῶν γάμων ἡ φύσις τῇ συγγενείᾳ συνέδησε* « avant même le mariage la nature (les) avait liés par la parenté » et p. 407, ll. 25-26 *τῆς πρὸς αὐτὸν συγγενείας ἴσῳ μέτρῳ μεριζομένης* « alors qu'ils partagent le même degré de parenté avec lui dans une égale mesure ».

⁵³ *Ibid.*, titre, p. 402. Ce qualificatif revient sept fois, appliqué à des personnages différents, dans la correspondance de Procope de Gaza (*Ep.* 22.1 ; 35.2 ; 44.12 ; 137.4 ; 145.1 ; 149.3 ; 165.1). Dans ce contexte, il est apparemment donné de préférence à des jeunes gens ayant acquis une certaine maîtrise de l'éloquence mais il dénote surtout l'appartenance à une bonne famille, comme l'indique son emploi en tant qu'épithète pour qualifier les *κτῆτορες*, par exemple dans un formulaire grec signalé par LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 165 et n. 330 citant A. J. B. SIRKS (*et alii*), « Ein frühbyzantinisches Szenario für die Amtswechslung in der Sitonie », *MB* 86, München 1996, fr. 3, 7 et 1, pp. 37-44 et le commentaire, p. 62.

toute cette famille est présent. On le trouve à travers le nom σεμνολόγημα, quand il est dit que Jean est la « fierté »⁵⁴ de son père Cyriacos, au sens où il s'est montré un digne produit de cette honorable lignée (*Epithal.* § 13, p. 408.9-10 τοῦ μεγάλου Κυριακοῦ σεμνολόγημα).

Qui compose en fin de compte ce θέατρον (*Tab.* 20), cette « réunion »⁵⁵ de juges exerçant leur compétence à la fois au tribunal et dans les concours d'éloquence ? Selon de très fortes présomptions, on peut l'identifier avec le groupe des notables de Gaza avec, de manière plus précise, une allusion à ceux qui parmi eux jouent un rôle actif dans la vie de la cité⁵⁶. C'est ici qu'intervient la question de la présence et de la fonction du conseil municipal (βουλή) au début du VI^e siècle dans les provinces⁵⁷. À propos de Jean, père du marié dans l'*Épithalame* de Procope, il est clairement dit qu'il a à voir avec la *boulè* de Gaza : *Epithal.*, § 13, p. 408.11 τῆς βουλῆς διέπων τὰ πράγματα, littéralement « s'occupant des affaires du conseil municipal ». D'emploi courant⁵⁸, cette expression signifie non pas que Jean est de manière statutaire membre du conseil mais, sur un mode plus pragmatique, qu'il a pris sa part à la marche de l'administration de sa ville. Son action d'évergétisme est donc bien ce qui a défini en actes sa qualité de notable, et non l'inscription dans un ordre de noblesse figé dans les règles d'un autre temps (la curie traditionnelle)⁵⁹.

Ce Jean notable (*Proc. Gaz.*, *Epithal.* § 13, p. 408.10 σεμνολόγημα), bouleute (408.11 βουλή) et évergète (408.11-12 παρασχών) peut-il être le même que celui (Jean de Gaza) qui prend ses ordres auprès de maîtres (*Jo. Gaz.*, *Tab.* 11 δεσπό-

⁵⁴ *LSJ* [n. 19], σεμνολόγημα, *pride*, *S.E.P.*3.201. II. *anything that one may be proud of*, τὰ πάτρια σ. D.C.50.27, cf. *Him.Ecl.*16.1.

⁵⁵ *LSJ* [n. 19], θέατρον 2. collective for οἱ θεαταί, *the spectators*, 'the house', *Hdt.*6.21, *Ar.Eg.*233, al., *Pl.Smp.*194b, *Com.Adesp.*3D.: metaph., ἐκάθηντο θέατρον αὐτῷ *Lib.Ep.*722.4.

⁵⁶ LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], souligne « la fluidité de la notion de notabilité » (p. 211) et la subtilité nécessaire à l'historien pour pouvoir l'apprécier à sa juste mesure : « Ni *ordo*, ni *condicio*, la notabilité municipale est avant tout un phénomène social dont la vitalité est justement indiquée par la pénurie des références juridiques » (p. 201).

⁵⁷ *Ibid.*, p. 211 : « Le déclin de la curie ne laisse pas la cité protobyzantine dépourvue d'organe central, car une instance que l'on peut convenablement appeler 'le conseil des notables' lui succède ».

⁵⁸ *LSJ* [n. 19], διέπω, *manage, conduct*, δ. πόλιν, ἄλλος, *Pi.O.*6.93, *B.*3.21; δ. τὰ πράγματα, τὸν ἄγων, *Hdt.*3.53, 5.22.

⁵⁹ Sur le déclin de la curie en tant que telle (à distinguer d'un conseil municipal « nouvelle manière »), voir JONES, *LRE* [n. 6], p. 760 : « It may be taken as certain that a roll of decurions was still maintained, and that they were still called upon to perform their liturgies for the state, and no doubt for their own cities also. But the direction of affairs had passed to officers elected by the bishop, clergy and greater landowners, or nominated by the provincial governor or the central government; and in these circumstances the council doubtless met only for formal sessions ».

ταί) lui assignant l'objet de ses efforts, ce concours (*Tab. 9 ἀγών*) dont il a été question plus haut ? Oui, si l'on accepte que ces *despotai* sont les membres les plus influents du conseil municipal et qu'à ce titre leurs décisions priment sur les *desiderata* éventuels exprimés par leurs pairs ayant un rang moindre. Sans aller jusqu'à pouvoir identifier nominativement ces premiers personnages de la ville, les remarques suivantes d'Avshalom Laniado sur leur différence potentielle avec les autres membres du conseil concernant leur origine sociale ouvrent une piste de réflexion intéressante : « On peut se demander si Anastase n'a pas dissocié l'ordcurial du conseil municipal, mesure qui aurait mis fin à la présence des curiales au conseil, à l'exception des *principales*, et institué le conseil des notables »⁶⁰ et « De nouvelles désignations du corps représentatif font état de la formation du groupe des *principales* au sein de la curie et de l'aristocratie municipale, ainsi que de la présence de dignitaires et de fonctionnaires impériaux, effectifs ou honoraires, dans les cités (les *honorati*) »⁶¹. Cette vision du statut des *principales* (πρωτεύοντες) doit cependant être tempérée par d'autres considérations, qui rendent compte de la complexité d'un tel phénomène social : « Πρωτεύων est donc un titre afférent à un statut municipal officiel. Tout porte à penser qu'il ne s'agit ni d'une magistrature ni d'un *munus* »⁶² et « De plus, il n'est pas évident que les πρωτεύοντες à titre officiel soient toujours les notables les plus importants de la cité »⁶³.

C'est ce groupe de personnages prépondérants qui décident de l'attribution des charges à tels ou tels membres de la classe possédante de la société urbaine⁶⁴. Par exemple, dans son second *Éloge de Marcien*, Chorikios indique que l'évêque est celui qui décide de la répartition des responsabilités entre les notables soumis à

⁶⁰ LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 35.

⁶¹ *Ibid.*, p. 171.

⁶² *Ibid.*, p. 208.

⁶³ *Ibid.*, p. 209.

⁶⁴ Sur la désignation par le conseil des magistrats en charge de tel ou tel *munus*, voir JONES, *LRE* [n. 6], p. 729 et, pour la période qui nous intéresse, LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 214 : « L'évêque et les notables sont chargés de la nomination des magistrats et de l'assignation des *munera* » ; de manière plus précise concernant les « paires » de responsables, JONES, *LRE* [n. 6], p. 725 (il est question dans le passage suivant d'un état du conseil antérieur à celui pris en compte par LANIADO) : « The principal business of the council was to elect each year in the first place the regular magistrates and other officers, regular and occasional, to conduct the administration of the town and its territory, and in the second place the officers required by the imperial government to collect levies and taxes and perform the multifarious other functions delegated by it to the cities. (...) Two *duoviri* were the heads of the government; they presided in the council, administered the vestigial remnants of jurisdiction which the cities preserved, and gave games. Below them were two aediles who manage the municipal services proper, the maintenance of the streets and public buildings, the cleaning of the streets and sewers, the water supply, and the market. Below these again were two quaestors who saw to the local finance ».

cette astreinte parce que leur tour est venu d'en assumer la réalisation en ce qui concerne la réfection d'une portion des murs d'enceinte de la ville (*Laud. Marc.* II, § 16, p. 32.9-11)⁶⁵ :

διανείμας τοίνυν τὴν ἐπιμέλειαν τοῖς ἐν τέλει τῶν οἰκητόρων ἵνα συν-
τέμω καὶ τῷ λόγῳ τὴν ὑμετέραν ζηλώσω σπουδὴν.

Puisqu'il (Marcien) en a réparti la tâche entre ceux des notables qui sont en charge, brièvement je louerai aussi votre zèle dans mon discours.

La périphrase οἱ ἐν τέλει τῶν οἰκητόρων désigne explicitement les notables locaux – littéralement les « habitants »⁶⁶ de la ville – qui exercent le pouvoir municipal⁶⁷. Quant au terme σπουδή, c'est l'un des synonymes de φροντίς au sens d'« administration »⁶⁸. La gestion des réalisations édilitaires apparaît comme étant l'une des principales obligations de cette catégorie sociale. Notamment, une loi grecque anonyme mentionne pour cette époque l'ἐποψία ἔργων « l'inspection des travaux »⁶⁹, ce qui correspond bien aux termes φροντίς et πόνοι attribués dans l'*Épithalame* de Procope aux deux frères Jean et Timothée. On aurait peut-être là enfin une explication de cette autre tâche (*Tab.* 9-10 ἀγῶνα...ἄλλον) à laquelle avait pensé se consacrer Jean de Gaza, avant que n'en décident diversement les premiers du conseil (soit, toute proportion gardée, le maire et ses adjoints, qu'il s'agisse *in fine* du sommet de l'ancienne curie ou des membres les plus éminents du groupe des notables non curiales). Avait-il pensé exercer son activité de gestion dans le cadre d'un autre type de charge ? Cela est possible. Mais c'est à la restauration du bain d'hiver qu'avec son frère il a été affecté, sans qu'il lui soit possible de se dérober à cette obligation (*Tab.* 11 πεπεισμένος). Jean a apparemment ressenti cette charge comme un véritable abus de pouvoir de la part des *despotai*. Le fait semble avoir été commun⁷⁰. On gage que les quelques

⁶⁵ Chor., *Op.* II (*Or.* 2, *Laud. Marc.* II), § 16, Foerster – Richtsteig, *Choricii opera* [n. 14], p. 32, ll. 9-11.

⁶⁶ Sur le terme οἰκήτορες (*habitatores*) voir LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], pp. 186-191.

⁶⁷ Sur l'expression οἱ ἐν τέλει, voir *ibid.*, p. 178, avec plusieurs références à Chorikios.

⁶⁸ Sur ce sens de σπουδή, voir AMATO, « Un discorso inedito » [n. 1], p. 26 et Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 355.

⁶⁹ Exemple analysé dans *ibid.*, p. 216 et n. 146 *CJ* X, 56, 1 = B LIV, 7, 32, t. VII, p. 2732 avec, sur cette charge déjà attestée sous le Haut-Empire, p. 217 et n. 152.

⁷⁰ Concernant l'oppression des membres éminents du conseil sur leurs collègues moins titrés, voir JONES, *LRE* [n. 6], p. 731, à propos de l'album de la colonie de Timgad : « This official list makes no reference to the rather elusive group of the *principales*, to which the Codes frequently refer. They formed an inner ring within the council, and seem to have had de facto control of the administration; they are accused of oppressing their humbler colleagues in the allocation of

allusions dont il s'autorise à parsemer son prologue ne lui ont été qu'une maigre consolation. Elles viennent en tout cas s'ajouter à la liste des témoignages littéraires sur une réalité on ne peut plus pragmatique, en l'occurrence l'oppression du peuple par les hommes au pouvoir et, parmi ces derniers, celle exercée par plus puissants qu'eux-mêmes⁷¹.

Le moment est à présent venu de poser la question par bien des aspects la plus cruciale soulevée par ce rapprochement entre l'*Épithalame* de Procope et la *Description* de Jean de Gaza : un *grammatikos* peut-il être un notable ou, plus exactement, est-il possible qu'un membre d'une bonne famille exerce un métier de ce type ? Une telle formulation est en elle-même l'aveu de l'influence qu'exerce l'image habituellement véhiculée par la critique moderne concernant les *grammatikoi* de l'Antiquité tardive. Le terme lui-même appelle commentaire⁷². Mal inspirée par l'apparente transparence paronomastique, la traduction par « grammairien » ou ses équivalents dans d'autres langues est l'une des sources du problème. L'un des exemples les plus flagrants donnés sur ce point par la littérature secondaire concerne précisément Jean de Gaza. On le trouve sous la plume de Karl Seitz, dans la thèse qu'il consacra aux auteurs de l'École de Gaza⁷³ :

Aucun écrit grammatical qui aurait survécu ne vient conforter son qualificatif de *γραμματικός* ; mais nous savons qu'il enseignait à des jeunes gens. Jean était

charges and levies and of forcing them to sell their estates. They were not a mere caucus, but an officially recognized body, a kind of executive committee of the council, which tended to usurp its functions », avec n. 41 = vol. II, p. 1300, avec références sur les *principales* : *CTh* xii. i. 77, 372 ; sur l'oppression des membres inférieurs du conseil : *CTh* XI. xvi. 4, 328 ; XII. iii. 2, 423 et *Symm.*, *Ep.* IX. 10 et *ibid.* p. 738 : « on the same council there was a wide divergence between the leading members, who pocketed the profits and perquisites, and their humble colleagues, on whom they thrust the disagreeable jobs », avec n. 60 = vol. II, pp. 1304-1305, référence à Libanius (*Or.* XLVIII, 37-8, xlix. 8)

⁷¹ Voir par exemple JONES, *LRE* [n. 6], pp. 756-757 : « Salvian's famous dictum, 'what cities are there, and not only cities but even towns and villages, in which the *curiales* are not so many tyrants?' », avec note 101 = vol. II, p. 1311, référence à Salv. *Gub. Dei*, v. 18, 27 ff.

⁷² *LSJ* [n. 19], *γραμματικός*, *knowing one's letters, a good scholar*, *X.Mem.*4.2.20, *Pl.Tht.*207b, *Arist.EN*1105a21 ; II. Subst., *γραμματικός, ó*, *teacher of the rudiments*, *Hp.Epid.*4.37, *Plu.*2.59f ; 2. *one who occupies himself with literary texts, grammarian, critic*, *Plb.*32.2.5, *D.L.*3.61, *D.Chr.*53.1, *IG*14.1183, etc.; first used of Apollodorus of Cyrene, acc. to *Clem.Al.Strom.*1.16.79; 3. *concerned with textual criticism*, *ἐξήγησις* *D.H.Th.*51; *γραμματικά*, title of work by Eratosthenes, *Clem.Al.* l.c

⁷³ K. SEITZ, *Die Schule von Gaza. Eine litterargeschichtliche Untersuchung*, Heidelberg 1892, thèse, pp. 34-35 : « Seinen Beinamen *γραμματικός* bestätigen zwar nicht mehr erhaltene grammatische Schriften; aber wir wissen, daß er junge Leute unterrichtete. Johannes war wohl in der Hauptsache Grammatiker, und der Verlust etwaiger grammatischer Schriften mag ebenso ein Werk des Zufalls sein, wie die Erhaltung seiner elenden Verse ».

donc principalement un grammairien et la perte d'éventuels écrits grammaticaux peut tout aussi bien être due au hasard, de même que la survivance de ses seuls vers.

Or, la survivance même des poèmes de Jean de Gaza montre bien qu'il n'était pas reconnu en son temps ni par la postérité qui l'a transmis comme un auteur d'écrits grammaticaux. Il est donc absurde, en mettant en place un raisonnement *a contrario*, de restreindre la définition de son activité à partir de la perte d'une supposée œuvre grammaticale. De telles dérives incitent à la prudence. Voilà en particulier ce qui nous conduit à ne pas traduire le terme *grammatikos* pour laisser toute latitude à une interprétation plus nuancée et plus juste de la réalité qu'il recouvre.

On peut ainsi se demander ce que les *grammatikoi* de l'Antiquité tardive dans les villes de province avaient encore de commun avec leurs prédécesseurs des périodes précédentes⁷⁴. Pour la critique, l'accent est en effet généralement mis sur leur activité d'enseignement⁷⁵. Un passage de l'*Anacréontique* 5 de Jean de Gaza où il déplore le comportement de ses pupilles fait état, il est vrai, d'une réalité du métier relativement terre-à-terre. Au-delà du *topos* de l'enseignant en mal de considération, Federica Ciccolella pointe également là un trait intéressant pour notre argumentation⁷⁶ :

En réalité il faut aussi considérer que nombreux sont les poètes de la fin de l'âge hellénistique qui subsistaient soit en composant sur commission, soit surtout en exerçant une activité d'enseignement (...). La faveur des étudiants et la recommandation de quelque puissant personnage étaient fondamentales pour que le γραμματικός obtienne la δοκιμασία ou *probatio*, c'est-à-dire l'approbation du conseil municipal.

Comme on le voit, l'article fameux d'Alan Cameron a durablement marqué les

⁷⁴ L'ouvrage classique de M.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1948, 6^e éd. 1965 doit désormais être reconsidéré en fonction des avancées de la recherche moderne.

⁷⁵ Voir les ouvrages suivants, spécifiquement consacrés à la figure du *grammatikos* : R. A. KASTER, *Guardians of Language : The Grammarian and Society in Late Antiquity*, Berkeley-Los Angeles-London 1988 et R. CRIBIORE, *Gymnastics of the Mind. Greek Education in Hellenistic and Roman Egypt*, Princeton 2001.

⁷⁶ *Cinque poeti bizantini. Anacreontee dal Barberiniano greco 310*, éd. F. Ciccolella, Alessandria 1999, note à l'*Anacr.* 5, 37-40, pp. 155-156, avec références : « In realtà bisogna anche considerare che molti tra i poeti della tarda età ellenistica traevano di che vivere sia componendo su commissione, sia soprattutto svolgendo l'attività di insegnati (...). Il favore degli studenti e la raccomandazione di qualche personaggio potente erano fondamentali perché il γραμματικός ottenesse la δοκιμασία o *probatio*, cioè l'approvazione del concilio cittadino ».

esprits⁷⁷. Tant s'en faut cependant que tous les auteurs se livrant à des compositions poétiques puissent se concevoir sur le modèle des « Wandering poets », passant de ville en ville à la recherche de discours d'apparat plus ou moins grassement commissionnés. À cette vision teintée d'un certain romantisme qui doit à tout le moins être questionnée peut être confronté un pragmatisme d'ordre purement administratif dans le cas qui nous occupe. C'est en effet le conseil municipal qui décidait d'appointer les *grammatikoi* publics, c'est-à-dire ceux attachés au service de la ville⁷⁸. Faire montre de leurs capacités oratoires lors des occasions publiques était essentiellement ce que l'on attendait de ces derniers. Dans cette perspective, l'activité d'enseignement peut se concevoir comme une sorte d'expédient, nécessaire certes pour assurer au lettré un complément de revenus sous la forme des frais de scolarité payés de manière privée par les élèves, mais en fin de compte à la marge de sa fonction : se faire la voix de la ville lors des occasions officielles.

L'un des indices les plus concluants de la relation d'employé à employeur – pour le dire en des termes actuels – qui unit Jean de Gaza à la *boulè* locale n'est autre que la manière dont ce dernier est nommé dans les titres de ses œuvres, transmises par deux traditions diverses⁷⁹ : Ἰωάννης γραμματικὸς Γάζης « Jean, *grammatikos* de Gaza ». En réponse à une question déjà posée par la critique⁸⁰, nous proposons donc de comprendre que la définition de l'activité de Jean est strictement liée à son statut officiel de *grammatikos* appointé par le conseil municipal. Il est possible de comparer la manière dont est désigné Procope de Gaza, spécifiquement à propos de son *Panegyrique pour l'empereur Anastase* pour lequel il précise bien qu'il est l'orateur officiel choisi par la cité pour cette occasion solennelle⁸¹. Le qualificatif mis à part, la formulation du titre est similaire : Προκόπιος σοφιστὴς Γάζης « Procope, sophiste de Gaza »⁸². Photios utilise également la même tournure pour Chorikios : Χορικός σοφιστὴς

⁷⁷ AL. CAMERON, « Wandering Poets. A literary Movement in Byzantine Egypt », *Historia* 14, 1965, pp. 470-509.

⁷⁸ Voir JONES, *LRE* [n. 6], p. 1000, à propos du recrutement des *grammatikoi* et des orateurs publics : « The Roman and Constantinopolitan chairs were filled by the senates of the two capitals, the civic chairs by the councils of the cities ».

⁷⁹ Paris. *Suppl. gr.* 384, f. 15^r, titre, et Vat. Barb. gr. 310, f. 88^v, titre : Ἰωάννου γραμματικοῦ Γάζης.

⁸⁰ Voir Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], p. VIII et n. 3, avec référence à cette discussion déjà dans A. LUDWICH, « Johannes von Gaza », *Rheinisches Museum* 44, 1889, pp. 194-206 : 194.

⁸¹ Proc. Gaz., *Op.* XI (*Or. 2, Laud. Anast.*), § 1, Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], pp. 282-283, texte édité et commenté par E. Amato et G. Ventrella.

⁸² Marc. gr. 428, f. 174^r, titre : Προκοπίου σοφιστοῦ Γάζης πανηγυρικός εἰς τὸν αὐτοκράτορα Ἀναστάσιον.

Γάζης « Chorikios, sophiste de Gaza »⁸³. L'accent n'est donc pas mis sur l'origine (on aurait alors l'adjectif γαζαῖος)⁸⁴ mais sur la relation qui lie le rhéteur à Gaza, comme employé de la ville.

Bien loin des fastes académiques, l'image de l'enseignant – familière encore jusqu'à nos jours – chahuté par ses élèves d'un côté et soumis à l'approbation de sa hiérarchie de l'autre ne donne cependant pas la mesure complète de ce qu'était un *grammatikos* dans la Gaza du VI^e siècle. La grande *ekphrasis* épидictique de Jean de Gaza suffit à fournir la preuve que son auteur n'était pas cantonné à tourner sur commande des exercices préparatoires à la rhétorique (*progymnasmata*) devant un parterre d'élèves plus ou moins attentifs. Le pan principal de son activité, celui incluant la démonstration publique de ses talents d'orateur, est une vitrine autrement flamboyante que sa tâche de professeur. On sait le prestige accordé dans l'Empire encore à cette époque à la culture littéraire et oratoire⁸⁵. C'est la raison pour laquelle Jean n'hésite pas à gratifier son auditoire du qualificatif le plus élogieux qui soit dans cette perspective, *Tab.* 20 ἡττικισμένον « atticisé ». Le terme renvoie aux notables de Gaza une image d'eux-mêmes qu'ils ont plaisir à perpétuer⁸⁶. Et c'est exactement en cela que Jean remplit son contrat de *grammatikos* de la ville, en charge de la promotion de son image.

Même revalorisée, cette image du *grammatikos* peut-elle cependant correspondre à ce que Procope de Gaza nous apprend du Jean de l'épithalame ? L'un des traits de l'éloge du père du marié est l'expression suivante : *Épithal.*, § 13, p. 408.17 οὐ Μουσῶν τρόφιμος, littéralement « n'a-t-il pas été nourri par les Muses » ? En tant que telle, la formule ne suffit pas à faire de Jean un *grammatikos*. Elle a cependant valeur d'indice et mérite à ce titre d'être considérée très attenti-

⁸³ Phot., *Biblioth.*, cod. 160 Bekker p. 102b, ll. 21-22 : Ἀνεγνώσθη Χορικίου σοφιστοῦ Γάζης μελέται καὶ συντάξεις λόγων διάφοροι.

⁸⁴ L'ethnique Προκόπιος γαζαῖος « Procope de Gaza » est en revanche employé dans le titre des œuvres à caractère exégétique qui sont attribuées à l'auteur de ce nom, les *Chânes au Cantique des Cantiques* et le *Commentaire à Isaïe*. Le fait mérite d'être noté, qu'on préfère y voir une distinction entre les œuvres à caractère rhétorique et celles exégétiques du même Procope ou, au contraire, l'indice d'une (presque) homonymie entre deux personnages différents.

⁸⁵ JONES, *LRE* [n. 6], p. 1002 : « Eloquence and literary culture were immensely respected in the Roman world, and professors enjoyed a social standing higher than that which their birth or wealth would normally have won them ».

⁸⁶ Le verbe – ἡττικίζω – est le même que celui employé par Énée de Gaza dans la formule fameuse où il donne la primauté à Gaza sur Athènes dans le domaine de l'enseignement des classiques, *Ep.* 18, *Enea di Gaza. Epistole*, éd. et trad. ital. L. Massa Positano, Napoli 1959, 2^e éd. 1962, pp. 48-49 : ἀλλ' εὖγε τῆς ὑμετέρας εὐφωνίας, δι' ἣν τῶν Ἀθηναίων οἱ παῖδες οὐ παρὰ τῶν πατέρων, παρὰ δὲ τῶν Σύρων ἡττικίζειν ἀξιούσι μανθάνειν.

vement⁸⁷. Il pourrait en effet s'agir d'une simple mention à l'éducation de Jean, divisée de manière tout à fait traditionnelle pour l'époque entre apprentissage des belles-lettres et cursus de droit (408.17-18 οὐ νόμοις ἐντριβής), ces deux volets constituant la même formation qui vise la maîtrise de l'art oratoire dans toutes ses applications. La référence aux Muses ne saurait donc être réduite à l'enseignement des poètes – en particulier d'Homère⁸⁸ – par le *grammatikos*. Leur association avec Hermès, patron de la rhétorique, est un lieu commun, en particulier chez les auteurs de Gaza. Chorikios décrit ainsi le parcours éducatif de l'évêque Marcien, son condisciple à l'école de Procope, dans le second éloge qu'il lui consacre (*Laud. Marc.* II, § 7)⁸⁹ :

Τεκοῦσα τοίνυν ἡ πόλις οὐ περιεῖδεν ἀλλοτρίαις ἀγκάλαις
ὑποτρεφόμενον, ἀλλὰ βρέφος ἀνελομένη καὶ πρὸς ἡλικίαν ἤδη παιδεύ-
εσθαι δυναμένην ἀνενεγκοῦσα παρὰ θύρας ἥγε ποιητικὰς καὶ τῆς
ἐκεῖθεν ἐμφορηθέντα σε Μούσης τῷ κορυφαίῳ παρεδίδου τῶν Ἑρμοῦ
χορευτῶν πλήθει τε λόγων καὶ τρόπῳ καθεστηκότι τὰ πρῶτα φέροντι
τῶν ὁμοτέχων. Ἐδρεψάμην καὶ γὰρ τῶν τοῦδε λειμώνων, ὅσα χωρεῖν
ἠδυνάμην.

La ville qui t'a mis au monde n'a pas permis que tu grandisses au creux de bras étrangers, mais elle t'a élevé depuis l'enfance, jusqu'à ce que tu fus en âge de recevoir une éducation ; alors elle te conduisit aux portes poétiques puis, quand tu fus tout gorgé de Muse, elle te confia au chef des chœurs d'Hermès, qui, tant par le nombre que par la qualité de ses discours, occupe la première place parmi ses homologues. Et j'ai moi-même glané dans les champs de celui-là tout ce que je pouvais en retirer.

Les « portes poétiques » (ποιητικαὶ θύραι) sont le lieu où règne la Muse (Μούση), c'est-à-dire où est enseignée la littérature. Ce n'est qu'une fois une familiarité suffisante acquise avec les grands auteurs du passé que l'élève peut poursuivre son parcours et se trouve admis à suivre l'enseignement du rhéteur,

⁸⁷ Comme déjà suggéré dans AMATO, « Sur l'identité de Timothée » [n. 2], p. 71, n. 8 : « À l'appui de notre hypothèse, il y aurait en plus le fait que Procope utilise dans son éloge de Jean l'expression 'nourrisson des Muses', cela sans doute pour souligner ses grandes capacités poétiques ».

⁸⁸ Sur l'utilisation d'Homère par la rhétorique gazéenne, voir D. LAURITZEN, « Hermès et ses Muses dans le premier *Éloge de Marcien* par Chorikios », dans AMATO – THÉVENET – VENTRELLA (éd.), *Coricio di Gaza* [n. 30], pp. 91-99 : 97-99 et EADEM, « Homer in the School of Gaza », dans Chr.-P. MANOLEA, A. MAKRINOS (éd.), *Brill's Companion to the Reception of Homer from Byzantium to the Enlightenment*, Leiden, à paraître.

⁸⁹ Chor., *Op.* II (*Or.* 2, *Laud. Marc.* II), § 7, Foerster – Richsteig, *Choricii opera* [n. 14], pp. 29, l. 17-30, l. 3 ; ma traduction.

soit, dans le cas de Marcien et de Chorikios lorsqu'ils étaient élèves, Procope de Gaza lui-même. Au vu de cet exemple, il semble donc que la formule binaire de l'épithalame (§ 13, p. 408.17-18 οὐ Μουσῶν τρόφιμος ; οὐ νόμοις ἐντριβής ;) ne soit nullement spécifique.

On trouve cependant dans ce même discours deux parallèles qui permettent de faire avancer la réflexion sur ce point. L'un concerne Isidore, père de la mariée (*Epithal.*, § 14, p. 409.3-5): καὶ τὸ Μουσῶν ὄρων ἐνδιαίτημα τὴν δὲ τῆς Ἑρμοῦ παλαίστρας ὑπόθεσιν, καὶ τῆς Ἰταλῶν Μούσης ταμιεῖον νόμων εὐρών « voyant (en Isidore) le séjour des Muses, le fondement de la palestra d'Hermès et y trouvant un véritable trésor, celui des lois de la Muse italique ». On retrouve ici la complémentarité entre la littérature et la rhétorique, avec, en sus, une compétence spécifique à Isidore qui apparemment pouvait se targuer de connaître les textes de loi rédigés en latin⁹⁰. Est-ce à dire que les deux pères des mariés se caractérisaient par la même activité ? La phrase conclusive de l'éloge de Jean, père du marié, qui fait la transition avec l'éloge d'Isidore, père de la mariée, le laisserait à penser, pour peu qu'on la lise dans cette intention (*Epithal.*, § 13, p. 408.18-19) : οὐ κοινὰ πάντα πρὸς τὸν τῆς νύμφης πατέρα κτησάμενος ; « n'est-il pas en tout point semblable au père de la mariée », avec également de manière possible un sens spécifique à attribuer à κτησάμενος comme un terme technique rendant compte du niveau social de Jean, mesuré à l'aune de ses possessions patrimoniales⁹¹.

L'autre personnage à propos duquel est repris le couple formé par Hermès et ses Muses est Salaminios, l'oncle de Jean (*Epithal.*, § 12, p. 408.2-4) : τὸν Ἑρμῆν καὶ Μούσας τῇ πατρίδι καθιερώσαντα, δι' ὧν στοαὶ καὶ τείχῃ καὶ πόλιν εὐδαίμων « lui qui a consacré⁹² Hermès et ses Muses à sa patrie, grâce aux œuvres duquel s'élèvent des portiques et des murs ainsi qu'une cité heureuse ».

⁹⁰ Concernant le fait que le terme de « Muse » ne doit pas être compris comme désignant la seule activité poétique, on peut noter qu'Eugenio Amato a fait évoluer sa première interprétation du passage : « L'ipotesi è che Isidoro conoscesse approfonditamente la poesia romana » (« Un discorso inedito » [n. 1], p. 27, n. 47) vers une perception plus large : « Quant à l'expression 'Muse italique' pour indiquer la science juridique, elle s'explique par l'enseignement du droit en langue latine dans l'école proche et célèbre de Bérytos (...). La possibilité pourtant d'une allusion de la part de Procope à la connaissance d'Isidore de la poésie latine en même temps que le droit romain n'est pas à exclure (*Procope de Gaza* [n. 2], p. 437, n. 110).

⁹¹ Sur le verbe κτάομαι et ses dérivés employés dans un sens administratif, voir LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], « Dans les sources des V-VI^e siècles, les termes *possessor* et κτήτωρ renvoient non seulement aux propriétaires *stricto sensu*, mais aussi aux notables municipaux ».

⁹² Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 435, n. 94, propose une interprétation plus spécifique du passage, basée sur le verbe καθιερώ au sens d' « initier », c'est-à-dire de « dédicacer » : « Il se pourrait bien que Salaminios ait contribué de façon concrète à l'érection à Gaza du bâtiment consacré à l'enseignement de la rhétorique ».

Sans nous engager ici dans la discussion concernant l'identification de Salaminios avec l'historien Sozomène⁹³, auteur pouvant lui aussi être rattaché à l'École de Gaza, on peut déduire de cette brève présentation qu'il y avait selon toute apparence dans la famille du marié une tradition de lettrés, ou en tout cas une certaine sensibilité pour les belles-lettres, cette remarque intéressant évidemment au plus haut point l'hypothèse d'identification de Jean, père du marié, avec Jean de Gaza. Les trois personnages signalés comme ayant un lien particulier avec les Muses et Hermès auraient-ils donc tous été, peut-être seulement à un certain moment de leur carrière, des *grammatikoi*, ou, dans le cas d'Isidore, un *grammaticus*⁹⁴ ? Le fait n'est pas impossible, si l'on considère, dans ce contexte précis de l'épithalame et des relations de famille qu'il établit, que la référence à ces figures symbolisant les belles-lettres et la rhétorique a été faite de manière spécifique concernant, dans l'ordre, Salaminios, Jean et Isidore, ce qui n'est pas le cas pour les autres membres de la famille.

Le parallèle avec Salaminios, et plus particulièrement la mention de ses largesses édilitaires (érection ou réfection de portiques et de murailles) a par ailleurs le mérite de montrer que l'on peut être lettré et homme d'action, engagé dans la politique de valorisation de l'espace urbain menée par les notables de Gaza, en particulier appartenant à cette famille. Il apparaîtrait alors tout naturel que le neveu ait suivi les traces de son oncle, associant capacité pour la chose littéraire et participation aux charges impliquées par son rang. Voilà en tout cas qui renforce singulièrement le rapprochement entre le Jean de l'épithalame et Jean de Gaza, *grammatikos* de bonne famille que rien n'empêche d'avoir composé un poème sur une œuvre d'art située dans le bain qu'il avait lui-même contribué à faire restaurer. Au contraire, le choix de l'orateur pour traiter d'un tel sujet n'en serait que davantage motivé.

Un dernier texte permet de préciser la proposition d'identification de Jean, notable municipal, avec le *grammatikos* Jean de Gaza. Il s'agit de l'épilogue de la *Description de l'image qui se trouve dans la ville de Gaza* par Procope de Gaza (*Imag.*, § 42)⁹⁵ :

⁹³ Sur Sozomène/Salaminios, voir AMATO, *Un discorso inedito* [n. 1], p. 24 et n. 32, repris dans Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], pp. 351-353 et surtout, du même auteur, « Un perduto epitafio per lo storico Sozomeno ? », *Byzantion* 79, 2009, pp. 20-24.

⁹⁴ La présence à Gaza de *grammatici* spécialistes de lettres latines est attestée dans la correspondance d'Énée (*Ep.* 9, Massa Positano, *Enea. Epistole* [n. 86], p. 43, à propos d'un certain Constantin) et de Procope de Gaza (*Ep.* 13, *Procopii Gazæi epistolæ et declamationes*, éd. A. Garzya – R. J. Lönnertz, Ettal 1963, p. 11, où il est question du ῥωμαϊκός Hiérius).

⁹⁵ Proc. Gaz., *Op.* IX (*Descr.* 2, *Imag.*), § 42, Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], pp. 209-210 ; ma traduction.

Ἀλλὰ τίς τῶν παρόντων θαυμάτων ἡ πρόφασις ; τίς δὲ ταύτας φιλοτιμεῖται τῇ πόλει τὰς χάριτας ; ἀνὴρ οὗτος ἐπ' ἄκρου τῆς γραφῆς ἐξέχων, καλὸς μὲν ἰδεῖν καὶ τῇ στάσει καθάπερ ἄγαλμα ἐν μέσῳ νεῷ καθιστάμενον, ἡδὺς δὲ καὶ πείρα γνώσθῃναι ἐν ἵππικοῖς ἀγῶσι καὶ λουτρῶν ἀφθονία, σεμνότερος τῇ τῶν ὑπάτων στολῇ τὴν φιλοτιμίαν βοῶν, γένει τε λαμπρὸς καὶ πλούτῳ κομῶν καὶ νόμων προβεβλημένος, ἐκ πατρὸς εὐσεβὴς καὶ τοῖς ἐν ἐνδείᾳ τὰς τύχας ἐπανορθούμενος, τῷ παιδὶ τοῦ Κόνωνος τὴν αὐτὴν ἔχων προσηγορίαν καὶ τύχην, καὶ λαμπρῶν ἔργων μάρτυρα τὸν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς βασιλέα ποιούμενος.

Alors, qui est à l'origine des merveilles que voilà ? Qui procure gracieusement de telles munificences à la ville ? C'est l'homme qui ressort au sommet de la peinture. De belle apparence, il a le port d'une statue au milieu d'un temple. Sa civilité est connue dans la pratique, à travers concours hippiques et abondance des bains. Noble en tout point, sa munificence est clamée par sa robe qui est celle des officiels de haut rang. Issu d'une famille illustre, notable par sa richesse, défenseur des lois, il tient sa piété de son père et rectifie la mauvaise fortune de ceux qui sont dans le besoin. Du fils de Conôn il partage même nom et même fortune et de ses œuvres illustres il rend témoin l'empereur qui est au-dessus de sa tête.

Cet éloge du mécène, pour bref qu'il soit, comporte tous les lieux requis pour la composition d'un tel morceau. Le point crucial pour notre argument est que le personnage dont il est question ici, un certain Timothée, est apparemment le même que le Timothée, frère de Jean, mentionné par Procope de Gaza dans son *Épithalame*⁹⁶. Sans pouvoir développer ici toutes les conséquences que ce lien de parenté implique, il est toutefois intéressant d'en souligner trois aspects en particulier.

Tout d'abord, la place de Jean au sein d'une famille notable à Gaza se trouve confirmée par le rang de son frère, Timothée. Ce dernier a en effet accédé aux dignités les plus hautes dans le système administratif de l'Empire, comme l'indique la formule *σεμνότερος τῇ τῶν ὑπάτων στολῇ τὴν φιλοτιμίαν βοῶν* (*Imag.*, § 42, p. 210.4-5)⁹⁷. Si l'emploi de l'adjectif *σεμνός* vient confirmer ce que nous avons déjà dit des élites de la ville, la comparaison avec l'*Épithalame* permet d'avancer une précision sur la position respective de Jean et de Timothée au sein de ce milieu⁹⁸. Rappelons que Jean, père du marié, y était qualifié de « fierté du

⁹⁶ Voir la démonstration qui en a été faite par AMATO, « Sur l'identité de Timothée » [n. 2], dont la conclusion est reprise dans Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 160.

⁹⁷ Sur le rang de Timothée qui aurait été consul honoraire, voir AMATO, « Sur l'identité de Timothée » [n. 2], p. 74, repris dans Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 161-162.

⁹⁸ Sur l'emploi des termes *σεμνός* et *ὑπατος* au début et à la fin de l'*Épithalame* et du § 42 de la *Description de l'Image*, voir Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 166-167.

grand Cyriakos au même titre que son frère » (*Epithal.*, § 13, p. 408.9-10 τοῦ μεγάλου Κυριακοῦ σεμνολόγημα σὺν ἀδελφῷ παραπλησίῳ). Au risque de surinterpréter le passage, il nous semble que l'on peut entendre dans cette comparaison comme l'écho d'une différence de prestige entre Jean et son frère Timothée, supérieur en rang⁹⁹. Alors qu'ils partagent la même origine familiale, la manière dont ils sont l'un et l'autre loués par le même Procope de Gaza, lors de ces deux occasions différentes que sont l'*Épithalame* pour Jean et la *Description de l'image* pour Timothée, pourrait le laisser penser. L'un des indices est la mention de la richesse¹⁰⁰, explicitement comptée parmi les qualités de Timothée dans l'*enkômon* de la *Description de l'Image* (§ 42, p. 210.5-6 πλούτῳ κομῶν) et absente en tant que telle de l'éloge de Jean dans l'*Épithalame*. En effet, malgré la mention de la participation de Jean à la réfection du bain, Procope n'insiste pas vraiment sur le caractère munificent de son action, comme il le fait en revanche pour Timothée (*Imag.*, § 42, p. 209.28-29, τίς δὲ ταύτας φιλοτιμεῖται τῇ πόλει τὰς χάριτας)¹⁰¹. Le fait a son importance : voilà qui expliquerait pourquoi, des deux frères, le plus fortuné – Timothée – a pris en charge les πόνοι, soit l'effort financier qui implique très probablement une contribution personnelle, et Jean a surtout payé avec la monnaie qu'il pouvait, c'est-à-dire en s'occupant de l'aspect administratif de la charge, soit la φροντίς. Chacun a donc supporté la tâche de mener à bien la restauration du bain dans la mesure de ses possibilités¹⁰². De plus,

⁹⁹ L'interprétation que nous proposons repose sur une construction syntaxique différente de celle proposée par la traduction de Pierre Maréchaux du texte de l'édition Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 408, 9-11. Le traducteur rattache en effet le complément prépositionnel σὺν ἀδελφῷ παραπλησίῳ à ce qui suit τῆς βουλῆς διέπων τὰ πράγματα et traduit en conséquence « (il) a à charge, de concert avec un frère qui lui ressemble en tous points, les affaires de la Boulè ». La présence d'une virgule dans le texte grec entre les deux membres de phrase semble cependant indiquer que l'éditeur fait la même lecture que nous.

¹⁰⁰ LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 154 : « Généralement placée après l'indication de l'origine, celle de la richesse est des plus fréquentes dans les témoignages concernant les notables municipaux » et n. 222 avec référence à P. A. YANNOPOULOS, *La société profane dans l'empire byzantin aux VII^e, VIII^e et IX^e siècles*, Louvain 1975, pp. 16-17.

¹⁰¹ L'idée exprimée par le verbe φιλοτιμέω « honorer par ses présents, être munificent » se retrouve dans l'éloge que Chorikios fait du gouverneur Étienne, dans le cadre du premier éloge de l'évêque Marcien (*Op.* I [Or. 1, *Laud. Marc.* I], § 30, Foerster – Richtsteig, *Choricii opera* [n. 14], p. 10, l. 16 αἱ μὲν ἄλλαι φιλοτιμίαι, ce dernier terme étant traduit par « libéralités » par Abel).

¹⁰² LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], p. 219 « L'assimilation des *honores* aux *munera* se remarque dès le Haut-Empire. Cette évolution est d'une grande importance pour la prise en charge des *munera* municipaux par les non-curiales. Le patrimoine étant devenu le critère principal, la portée de l'astreinte à la curie est désormais limitée. (...) Il serait cependant inexact de croire que la fortune est le critère unique. Pour une partie des tâches municipales, la notabilité et l'orthodoxie sont également exigées ».

si l'on franchit le pas supplémentaire de l'identification avec Jean de Gaza, quoi de plus logique que ce dernier ait aussi été prié, de par son statut de *grammatikos*, de fournir le discours d'apparat portant sur l'une des œuvres d'art ornant l'édifice dont lui et son frère s'étaient occupés ?

D'autre part, le parallèle entre l'*Épithalame* et la *Description de l'Image* permet de se rendre compte de la précision des qualificatifs employés. Par le biais d'une série de questions – rhétoriques, cela va sans dire – Procope attribue à Jean, père du marié, les qualités suivantes : οὐχ ἡδύς ; οὐ πρᾶος ; οὐκ εὐχαρις ; (*Epithal.*, § 13, p. 408.16-17). Il ne s'agit pas seulement de qualités morales, mais de désignations quasi techniques, en rapport notamment avec son action d'évergétisme¹⁰³. En particulier, l'adjectif ἡδύς ne signifie pas simplement « agréable »¹⁰⁴ mais renvoie à l'honorabilité des membres de cette famille, dans le sens précis où leur générosité s'exprime par des réalisations édilitaires pour le bénéfice de la cité. Notre traduction par « civil » tente de rendre compte de cet aspect. C'est ainsi que Timothée est loué pour sa « civilité » se manifestant de manière concrète par l'organisation de courses de chevaux et de réfection des bains (*Imag.*, § 42, p. 210.2-4 ἡδύς δὲ καὶ πείρα γυνωσθῆναι ἐν ἱππικῷ ἀγῶσι καὶ λουτρῶν ἀφθονίᾳ). On peut d'ailleurs noter dans ce passage le balancement entre, d'une part, la belle apparence (καλὸς μὲν ἰδεῖν) et, de l'autre, la qualité intérieure dans ses manifestations extérieures (ἡδύς δὲ καὶ πείρα γυνωσθῆναι), comme un développement contemporain de l'idéal classique du καλοκἀγαθός.

Enfin, une troisième remarque concerne la composition de la *Description du Tableau cosmique* de Jean de Gaza par rapport à la *Description de l'Image* de Procope de Gaza¹⁰⁵. L'*ekphrasis* d'apparat, telle qu'elle est pratiquée par les auteurs de

¹⁰³ Sans nous arrêter ici sur les deux autres adjectifs mentionnés, on peut pourtant suggérer qu'il serait intéressant de mettre πρᾶος, littéralement « doux », avec le sens technique de la « clémence » de l'empereur en relation avec les termes φιλόανθρωπος (Jo. Gaz., *Tab.* 18) voire également avec la piété impliquée par le qualificatif εὐσεβής (Proc. Gaz., *Imag.*, § 42, p. 210.6-7) et, de manière plus linéaire, εὐχαρις « plein de grâce » que nous traduisons par « généreux » avec la mention des « grâces », c'est-à-dire des embellissements offerts à la ville par les mécènes (*ibid.*, p. 209.29 χάριτας).

¹⁰⁴ LSJ [n. 19] ἡδύς I. *pleasant* ἡδύς ἀκοῦσαι [λόγος] Pl.Men.81d, cf. Ar.V.503; later ἡ. ἀκουσθῆναι D.H.Comp.9.

¹⁰⁵ Nous ne pouvons entrer maintenant dans le détail de l'hypothèse qui place l'image décrite par Procope de Gaza dans un bain, celui-là même restauré par Timothée (AMATO, « Sur l'identité de Timothée » [n. 2], p. 70 et n. 4, repris dans Amato, *Procope de Gaza*, [n. 2], p. 160 et n. 4) que l'on pourrait par ailleurs aller jusqu'à identifier avec le bain d'hiver dans lequel se trouvait le tableau décrit par Jean de Gaza. Dans le cas où les deux œuvres d'art auraient eu la même localisation, il deviendrait possible de supputer sur des conditions de déclamation communes pour les deux discours leur correspondant respectivement. Les liens entre les frères Jean et Timothée, d'un côté,

Gaza, porte en elle-même une finalité encomiastique¹⁰⁶, dans la mesure où la description élaborée d'une œuvre d'art a pour but de célébrer le mécène qui a permis la création ou la restauration de cette dernière. Que la ville commandite de tels discours n'a rien d'étonnant : à travers le donateur, c'est en effet toute la dynamique sociale reposant sur la préservation du patrimoine urbain par ses édiles qui se trouve valorisée. La *Description de l'Image* de Procope de Gaza se caractérise ainsi par la présence d'un *enkômion* de personne en bonne et due forme. Or la *Description du Tableau cosmique* de Jean de Gaza en est dépourvue. Plutôt que de spéculer sur une éventuelle déperdition de texte qui aurait conduit à la transmission d'un poème incomplet, nous préférons nous en tenir à ce que nous avons : une *ekphrasis* hexamétrique dont le prologue iambique assume la fonction dévolue à l'épilogue de la *Description de l'Image* de Procope de Gaza, à savoir nous renseigner sur le contexte de l'œuvre d'art, en particulier dans sa relation au mécène auquel elle doit son existence. Or, la raison la plus évidente pour laquelle Jean de Gaza n'a pas tourné ce prologue en *enkômion* est peut-être qu'il ne pouvait pas être lui-même et l'auteur et le récipiendaire de son propre éloge. Il nous indique pourtant la relation qui le rattache à l'objet du discours, le tableau cosmique, de la manière la plus claire qui soit : en parlant à la première personne. Le pronom personnel ἐγώ revient en effet deux fois dans son prologue, la première, comme on l'a vu, concernant le choix imposé par ses maîtres (*Tab.* 9 ἐγώ δ') ; la seconde, quant à elle, n'est rien de moins qu'une autodéfinition sur le mode négatif par rapport au peintre, qu'il considère comme le seul auteur de l'œuvre d'art lorsqu'il n'en est, lui, que le commentateur en quelque sorte (*Tab.* 24-25)¹⁰⁷ :

ἐγὼ γὰρ ἦλθον οὐ γραφεὺς τῆς εἰκόνης
μηδὲν τι τολμῶν ἀλλὰ τὴν τόλμαν φράσων.

Car c'est moi qui suis là et non celui qui a peint l'image ;
Et je n'ai d'autre audace que de rendre compte de la sienne.

Sachant à quel point il est d'usage chez les auteurs de Gaza de faire allusion, sur le mode de la périphrase à tournure énigmatique, au nom de la personne dont

ainsi qu'entre les auteurs Jean de Gaza et Procope de Gaza, de l'autre, s'en trouveraient renforcés d'autant.

¹⁰⁶ Sur la relation entre *ekphrasis* et *enkomiôn*, voir D. LAURITZEN, « *Exegi monumentum* : l'*Ekphrasis* autonome de Jean de Gaza », dans V. VAVŘÍNEK – P. ODORICO – V. DRBAL (éd.), *Ekphrasis. La représentation des monuments dans les littératures byzantine et byzantino-slaves. Réalités et Imaginaires*, *Byzantinoslavica* 69/3, suppl., 2011, pp. 61-79 : 69-76 et 78.

¹⁰⁷ Jo. Gaz., *Tab.* 24-25, Lauritzen, *Tableau cosmique*, [n. 3], p. 6.

il est question, surtout lorsqu'il s'agit du mécène célébré dans le discours¹⁰⁸, l'absence de ce trait de style surprend. Encore une fois, l'explication la plus économique consiste à comprendre que Jean ne mentionne personne d'autre que lui, c'est-à-dire l'auteur qui s'exprime en son nom propre dans le prologue¹⁰⁹. Pour terminer sur une pointe : paradoxalement, si le titre du poème ne nous avait pas été transmis, nous ignorerions l'identité de celui qui dit « je » de manière si affirmée et toute l'étude que nous venons de mener n'aurait pu advenir.

Le Jean mentionné dans l'*Épithalame* de Procope de Gaza est donc bien Jean de Gaza. Aux indices les plus évidents – même nom, mention d'un bain dans les deux cas – est venue s'ajouter la confirmation obtenue par une interprétation allant en ce sens de plusieurs éléments du prologue iambique de la *Description du Tableau cosmique* : la clef de lecture donnée par le premier vers du poème faisant allusion à la répartition des tâches entre deux frères, ceux, Jean et Timothée, mentionnés par l'*Épithalame* ; le fait que Jean parle à la première personne et qu'il se présente comme protagoniste, à la fois comme auteur du poème portant sur un tableau qui se trouve dans un bain et comme administrateur de la restauration de ce même bain ; enfin la place qu'il occupe dans le contexte social bien précis de la *boulè* de Gaza, à titre patrimonial – sa famille est redevable des charges édilitaires – et personnel, en tant qu'il détient lui-même une fonction officielle, celle de *grammatikos* appointé par la ville et par là subordonné aux décisions des membres les plus éminents du conseil municipal. De plus, la comparaison avec la structure de la *Description de l'Image* de Procope de Gaza, dans laquelle l'*enkômion* du mécène, Timothée, est juxtaposé à l'*ekphrasis*, montre que le prologue de la *Description* de Jean de Gaza exerce la même fonction de mise en contexte, dont la référence à l'évergète est la donnée principale : en l'occurrence, Jean lui-même.

¹⁰⁸ Deux exemples frappants se trouvent dans les textes étudiés à l'occasion de cet article : Proc. Gaz., *Op.* IX (*Descr.* 2, *Imag.*), § 42, éd. Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 210, ll. 8-9 τῷ παιδὶ τοῦ Κόνωνος τὴν αὐτὴν ἔχων προσηγορίαν καὶ τύχην et Chor., *Op.* I (*Or.* 1, *Land. Marc.* I), Foerster – Richsteig, *Choricii opera* [n. 14], p. 10, ll. 13-14 : τῶν πάλαι διακονησάντων θεῶ τὸν ἀρχηγέτην ὁμώνυμον ἔχειν. Dans l'*Épithalame* de Procope de Gaza, la désignation de Jean par la périphrase ὁ (...) τοῦ νυμφίου πατὴρ « le père du marié » qui revient deux fois (*Epithal.*, § 13, Amato, *Procope de Gaza* [n. 2], p. 408, l. 9 et l. 16) participe aussi de la même pratique.

¹⁰⁹ Il existe une possibilité que Jean ait tout de même fait une allusion à son propre nom : en *Tab.* 24, la formule ἐγὼ γὰρ ἦλθον, bien qu'empruntée à Jean Chrysostome dans sa forme (*In 1 Tim.* 62.537.30-31 ἐγὼ γὰρ ἦλθον φησὶν ἐν τῷ ὀνόματι τοῦ Πατρὸς μου), doit peut-être être lue en fonction de l'intertexte nonnien, dans lequel c'est Jean (le Baptiste) qui parle (*Par.* 1.111 ἦλθον ἐγὼ προκείμενος ἀκηρύκτοιο πορείης). Sur cette expression, voir Lauritzen, *Tableau cosmique* [n. 3], pp. 65-66.

Les résultats obtenus par ailleurs dans le cadre de l'étude du milieu demeurent valides indépendamment de la question de l'identification. De manière claire ressort la richesse de la ligne interprétative qui s'attache à apprécier l'expression transposée au niveau littéraire et poétique d'une terminologie codifiée dans le domaine du vocabulaire administratif et social : *μόχθος/λόγος* (Jo. Gaz., *Tab.* 1) pour *πόννοι/φροντίς* (Proc. Gaz., *Epithal.*, § 13, p. 408.13) ; *δεσπύται* (Jo. Gaz., *Tab.* 11) par rapport à *ἀνάκτωρες* (Chor., *Laud. Marc.* I., § 30, p. 10.17-18) ainsi que d'autres termes, *domini* et *πρωτεύοντες/principales* ; en ce qui concerne le conseil municipal, l'expression, à propos de Jean, *τῆς βουλῆς διέπων τὰ πράγματα* (Proc. Gaz., *Epithal.*, § 13, p. 408.11) à mettre en relation avec la périphrase *οἱ ἐν τέλει τῶν οἰκητόρων* (Chor., *Laud. Marc.* II, § 16, p. 32.9-10). Dans le détail de chaque texte, plusieurs éclairages nouveaux concernant tel ou tel terme ou point d'interprétation ont ainsi pu être proposés : *ἄγών* (Jo. Gaz., *Tab.* 9), à la fois « charge administrative » et « concours d'éloquence », en regard de *συναγωνιστής* (Chor., *Laud. Marc.* I, § 30, p. 10.15) ; le sens très précis du qualificatif *λογιώτατος* attribué aux jeunes gens de bonne famille ayant acquis un certain niveau dans le domaine de l'art oratoire (Proc. Gaz., *Epithal.*, titre) ; celui également de l'adjectif *ἡδύς* dénotant le rôle d'évergétisme envers la ville, appliqué à Jean (Proc. Gaz., *Epithal.*, § 13, p. 408.16) et à Timothée (Proc. Gaz., *Imag.*, § 42, p. 210.2). C'est surtout dans la résonance d'un auteur à un autre qu'ont surgi plusieurs concepts-clefs : l'importance pour la structure sociale des « bonnes famille », avec les termes *εὐγενεία* (Proc. Gaz., *Epithal.* § 1, p. 402.8 et § 11, p. 407.19) et *συγγενεία* (Proc. Gaz., *Epithal.* § 10, p. 407.11 et § 12, p. 407.25-26) / *συγγενές* (Jo. Gaz., *Tab.* 1) ; l'idée de « notabilité » exprimée par l'adjectif *σεμνός* et ses dérivés (Jo. Gaz., *Tab.* 21 *σεμνόν* ; 386 *σεμνῶς* – Proc. Gaz., *Epithal.*, titre *σεμνοτάτη* ; § 13, p. 408.10 *σεμνολόγημα* ; § 15, p. 409.15 *σεμνόν* ; *Imag.*, § 42, p. 210, 4 *σεμνότερος*) ; la désignation officielle des fonctionnaires appointés par ville, non par l'ethnique *γαζαῖος* mais par le génitif (*γραμματικὸς* ou *σοφιστής*) *Γάζης* ; aussi, l'appréciation du caractère spécifique de la tournure *οὐ Μουσῶν τρόφιμος* ; *οὐ νόμοις ἐντριβής* (Proc. Gaz., *Epithal.*, § 13, p. 408.17-18), apparemment banale (par comparaison avec, par exemple, la description du *curriculum* éducatif dans Chor., *Laud. Marc.* II, § 7) mais en fait signifiante à l'échelle de l'*Épithalame*.

C'est également en ce qui concerne la datation que la présente recherche se révèle comme un encouragement à poursuivre en ce sens à l'échelle de l'ensemble des auteurs de Gaza. En termes de datation relative en effet, je m'arrête à l'idée que, la *Description* de Jean de Gaza ayant selon toute probabilité suivi de peu la restauration du bain d'hiver et dans la mesure où ce bain soit bien celui dont il s'agit dans l'*Épithalame* de Procope de Gaza, ce dernier discours est postérieur à la *Description du Tableau cosmique*. De plus, mais de manière plus hypothétique, si l'on accepte que la *Description de l'Image* ait été liée au même bain, il est alors nécessaire qu'elle aussi précède l'*Épithalame* dans la chronologie des œuvres de Procope de

Gaza. Par ailleurs, l'*Éloge d'Aratios et d'Étienne* dans lequel Chorikios mentionne l'ouverture d'un « autre bain d'hiver »¹¹⁰ fournirait un terminus *ante quem* à la fois pour la *Description du Tableau cosmique* de Jean et peut-être aussi pour la *Description de l'Image* de Procope, si l'on y lit en creux la nécessité de pallier l'insuffisance d'un premier bain d'hiver qui, même remis en état, serait devenu par trop vétuste et exigu – celui-là même restauré par Jean et Timothée. Quant à la datation absolue, une base relativement ferme nous est fournie par le fait que ce tableau des interactions à l'échelle des notables de Gaza semble avoir pour toile de fond la réforme des institutions municipales entérinée par Anastase ; le règne de ce dernier, et notamment la période aux alentours de l'année 505 – date après laquelle le changement dans la composition des conseils municipaux semble avoir été effectif¹¹¹ – constitue donc pour l'ensemble des textes examinés ici un contexte historique pertinent.

¹¹⁰ Cf. [n. 14] du présent article.

¹¹¹ Sur les réformes d'Anastase dans ce domaine, voir notamment LANIADO, *Notables municipaux* [n. 6], pp. 27-46 avec, pour la date de 505 comme correspondant au dernier texte connu mentionnant les curiales, p. 35 et n. 81, avec référence à *CJ* I, 4, 19 = I, 55, 11.

JO. GAZ., *Tab.* 1-25, éd. Lauritzen [n. 3], *Tableau cosmique*, pp. 4-6.

Ἄρ' ἐστὶ συγγενές τι Μόχθος καὶ Λόγος·
αἰεὶ γὰρ εἰσὶν ἐκτόπως ἐπηρμένοι·
τὸν ὕπνον ἐκτρέποντες ἐκ τῶν ὁμμάτων
δάκνουσι καὶ πλήττουσι τὴν θυμηδίαν·
ὥς ἐν θαλάσῃ τῇ ζάλῃ τῆς καρδίας
ἀνατρέποντες τὴν ταλαίπωρον φύσιν
καὶ δηγμός εὐθύς ἐμπεσὼν Μελωδίας
ἐκλυζε τὸν νοῦν τῷ σάλῳ τῆς φροντίδος.
Ἐγὼ δ' ἀγῶνα περιλαβὼν ταῖς ἐλπίσιν
ἄλλον βαδίζειν τοῖς λόγοισιν ὥμην
ὃν νῦν παρῆκα δεσπότης πεπεισμένος·
ἀεροβατεῖν γὰρ φασι καὶ τὴν εἰκόνα
τὴν παντόμορφον κοσμικαῖς ἐξουσίαις
ὥς ἐκ βίας πέμπουσιν ἐξωπλισμένον
ἐνθουσιῶσαν πᾶσαν ἐκφράζειν στίχοις
ἢ καλλιτέχνης ζωγράφος ζέων θράσει
ἔγραψε συνθεὶς καὶ μεθυσθεὶς τὰς φρένας
ὥσπερ φιλάνθρωπός τις ἀνθρώπους γράφων
ἑσωματοποιεῖ τὴν ἀσώματον Φύσιν.
Ἄλλ' ὃ θέατρον φαιδρὸν ἡττικισμένον,
στήριγμα σεμνὸν τῆς δίκης καὶ τῶν λόγων,
θερμὴν ποιοῦντες τοῖς κρότοις προθυμίαν
μή με γράφοιτε πρὸς θράσος· τόλμης γράφη·
ἐγὼ γὰρ ἦλθον οὐ γραφεὺς τῆς εἰκόνης
μηδὲν τι τολμῶν ἀλλὰ τὴν τόλμαν φράσων. 25

L'Effort et le Discours, vrai, sont comme des frères :
Toujours tous deux s'élèvent vers l'extraordinaire.
Par eux, loin de nos yeux, le sommeil est chassé ;
Coups de dent, coups de poing pleuvent sur la gaieté.
5 Comme dedans la mer, dans la houle du cœur
Ils nous font chavirer, pour notre grand malheur ;
Elle nous fond dessus, nous mord, la Mélodie,
Submergeant notre esprit sous le flot du souci.
J'étais, moi, plein d'espoir pour un autre concours
10 Où je pensais d'abord promener mes discours ;
M'ont persuadé mes maîtres, ores, d'y renoncer,
Car c'est haut dans les airs qu'ils disent de marcher,
Et l'image de toutes les puissances cosmiques,
Par la force ils m'envoient, armé à l'hoplitique,
15 La décrire en entier, et en vers, l'inspirante,
Qu'un peintre consommé, à l'audace brûlante,
Composa et créa ; en son cœur enivré,
Comme un philanthrope peignant l'humanité,
La Nature sans corps, il lui a corps donné.
20 Et quant à vous, public brillant, atticisé,
Du juste et des discours auguste pilier,
Vos applaudissements réchauffant mon courage,
Ne m'assignez pas moi, mais bien lui, pour audace,
Puisque ce n'est pas moi le peintre de l'image,
Et que ma seule audace, c'est dire son audace.

Paris

DELPHINE LAURITZEN
delphinelauritzen@gmail.com